

# Saint Fiacre sur Maine

MAGAZINE MUNICIPAL  
N°61 > JUILLET 2025

▶ Les CM2,  
acteurs de la citoyenneté

▶ Une 5<sup>ème</sup> bouteille d'or  
pour la commune  
et ses viticulteurs



[www.saint-fiacre-sur-maine.fr](http://www.saint-fiacre-sur-maine.fr)

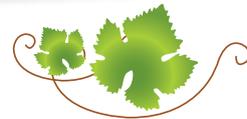




▶ **28 FÉVRIER 2025**  
**Fête des voisins**  
**de la rue Sophie Trébuchet**



▶ **12 MARS 2025**  
**Les Aînés**  
**bichonnent**  
**la vigne**  
**communale**



▶ **5 ET 6 AVRIL 2025**  
**4ème édition de La Fiacraise**



Les organisateurs et les bénévoles réunis ont permis la pleine réussite de cette nouvelle édition. Bravo à toutes et à tous.



▶ **30 AVRIL 2025**  
**Les bénévoles fidèles**  
**à l'entretien des calvaires**

▶ **14 JUIN 2025**  
**Fête du Pré du Pont**

Comme chaque année, les danses préparées par les enseignantes et les enfants ont ébloui les spectateurs.



# Editorial

Chères Fiacraises, chers Fiacrais,



La municipalité est engagée depuis plusieurs années dans une politique de maîtrise de sa consommation d'énergie :  
- En 2021, la rénovation énergétique de la salle des Vignes,  
- En 2023, la rénovation énergétique de la Mairie.

Consciente que les collectivités territoriales doivent s'engager en matière de transition écologique, la commune de Saint Fiacre poursuit cette démarche en apportant sa contribution à l'effort collectif.

Aujourd'hui poursuivant sa feuille de route, la municipalité lance le projet de restructuration et d'extension de l'école du Chat Perché. Les travaux envisagés permettront dans leur globalité de transformer les infrastructures scolaires en un établissement exemplaire en matière de performance énergétique et de qualité d'usage, offrant aux élèves et à l'équipe éducative un cadre d'apprentissage confortable, fonctionnel et respectueux de l'environnement. Le projet sera réalisé par phases successives pour permettre la continuité de l'activité scolaire.

Vous l'aurez compris, il s'agit d'un projet d'ampleur qui devrait débiter au mois de novembre 2025 et s'achever en 2029. Le calendrier prévisionnel permettra de réaliser ces travaux par étape sécurisant ainsi le financement d'une telle opération bâtiminaire. D'ores et déjà, la commune s'est vue attribuer quelques subventions, d'autres sont en attente...

Durant ce 1<sup>er</sup> semestre, les associations ont été très actives dans l'organisation d'événements sur la commune, nous régaland de moments joyeux permettant de réunir les habitants. Que celles et ceux qui s'impliquent dans l'organisation de ces belles occasions de rencontre, d'échange, de partage et de bonne humeur soient vivement remerciés. Sans nul doute, cela démontre que notre commune bouge et est accueillante.

La participation de chacun permet d'agir pour l'intérêt de tous, pour créer du lien, et pour se sentir « acteur » et non pas « spectateur ». Préservons cette dynamique.

A l'heure où j'écris ces lignes, la commune vient de se voir attribuer par l'ordre des Chevaliers Bretevis une 5<sup>ème</sup> bouteille d'or ; un trophée qui vient récompenser avant tout la qualité du nectar produit par nos viticulteurs : le Muscadet. La cérémonie de remise de la Bouteille d'Or se déroulera le dimanche 12 octobre prochain. D'ores et déjà, reprenez cette date, car une belle fête se profile pour notre commune et ses habitants !

L'été est là ! C'est l'occasion de laisser place à la douceur de vivre, au repos, aux découvertes et aux nouvelles rencontres...

Très bel été à toutes et à tous.

Danièle Gadais, maire  
et son équipe municipale

# Sommaire

VIE MUNICIPALE P.2

ACTIONS MUNICIPALES P.10

VIE SCOLAIRE P.14

VIE ASSOCIATIVE P.16

VIE SPORTIVE P.19

INFORMATIONS GÉNÉRALES P.20

INFORMATIONS MUNICIPALES P.22

Retrouvez les  
adresses et  
numéros utiles sur  
[www.saint-fiacre-  
sur-maine.fr](http://www.saint-fiacre-sur-maine.fr)

## MAIRIE

8, rue d'Echichens

### Ouverture au public

Lundi, mardi et vendredi : 8h30-12h30

Mercredi : 8h30-12h30 et 14h-17h

Jeudi : fermé toute la journée

Un samedi par mois : 9h-12h

Tél. : 02 40 54 81 12

Affaires générales : [accueil@saint-fiacre-sur-maine.fr](mailto:accueil@saint-fiacre-sur-maine.fr)

Urbanisme : [urbanisme-travaux@saint-fiacre-sur-maine.fr](mailto:urbanisme-travaux@saint-fiacre-sur-maine.fr)

Site Internet : [www.saint-fiacre-sur-maine.fr](http://www.saint-fiacre-sur-maine.fr)

Intra Muros : informations et actualités de la commune

### Vos élus à votre écoute sur rendez-vous

Danièle GADAIS, maire

Nicolas DEROCHE, 1<sup>er</sup> adjoint

Sandrine MANDIN-DIRAISON, 2<sup>ème</sup> adjointe

Pascal DABIN, 3<sup>ème</sup> adjoint

### Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre & Maine

#### L'agglo à votre service

##### Services collectifs et communautaires

Accueil général et services à la population : 13 rue des Ajoncs Clisson (Parc d'activités de Tabari)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

02 40 54 75 15 - [accueil@clissonsevreemaine.fr](mailto:accueil@clissonsevreemaine.fr)

### Vos élus territoriaux

#### Votre députée

Mme Sophie ERRANTE - Permanence Parlementaire

10, rue du Cep 44190 Gorges

Tél. 02 40 05 44 09 / 06 43 09 61 77

[permanence@sophie-errante.fr](mailto:permanence@sophie-errante.fr)

#### Vos conseillers départementaux du canton de Vertou

Permanence à la mairie de Saint Fiacre tous les 1<sup>er</sup> lundi matin du mois, uniquement sur rendez-vous :

Mme Agnès PARAGOT :

[agnes.paragot@loire-atlantique.fr](mailto:agnes.paragot@loire-atlantique.fr)

M. Rodolphe AMAILLAND :

[rodolphe.amailland@loire-atlantique.fr](mailto:rodolphe.amailland@loire-atlantique.fr)

Département de Loire-Atlantique - 3 quai Ceineray CS 94109

44041 Nantes Cedex 1 - Secrétariat : 02 40 99 09 40

Directeur de la publication : Danièle GADAIS // Secrétariat de rédaction : Danièle GADAIS. Merci à Christian Dureau, François Gorin, aux habitants de la commune ainsi qu'à l'école du Chat perché et aux associations pour les textes et photos.

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> semestre 2025 / ISSN3074-2242 / Tirage en 590 exemplaires

Conception - Réalisation - Régie pub. : SOUCHU IMPRIMERIE - CLISSON - 02 40 54 02 79 - [www.imprimerie-souchu.com](http://www.imprimerie-souchu.com)

Document imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement en impression numérique avec toner à sec : pas d'encre, ni plaque, ni gâche papier, et ni solution de lavage. 90% de la presse est recyclable et 100% des déchets partent en tri sélectif.

## SÉANCE DU 27 JANVIER 2025

### ► Avenant n°1 convention entre Clisson Sèvre et Maine Agglo et la commune de St-Fiacre concernant la mise à disposition du service « Conseil en Energie Partagé » de CSMA

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Clisson Sèvre et Maine Agglo (CSMA), adopté le 25 mai 2021, des objectifs ambitieux ont été fixés pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, tout en augmentant la production d'énergie renouvelable sur le territoire. Le secteur du bâtiment, représentant 37 % des consommations énergétiques locales, est un levier clé de cette stratégie.

Dans ce cadre, une convention de mise à disposition du service CEP a été signée entre CSMA et la commune de Saint Fiacre sur Maine pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Après deux années de mise en œuvre, les missions du service CEP ont démontré leur pertinence mais nécessitent davantage de temps pour aboutir à des résultats tangibles. Ainsi, il est proposé de proroger d'un an la convention, jusqu'au 31 décembre 2026, pour permettre :

- La poursuite du bilan énergétique : finalisation et mise à jour des diagnostics énergétiques pour les 16 communes.
- L'assistance au montage de projets : soutien technique pour des projets d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables dans le patrimoine communal.
- La définition et mise en œuvre d'un programme d'actions pluriannuel : réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

- Les pré-diagnostic énergétiques : accompagnement pour les nouveaux bâtiments ou ceux ayant évolué sans prise en compte de la mission CEP.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs du PCAET, notamment réduire de 23 % les consommations énergétiques et multiplier par 2,7 la production d'énergie renouvelable d'ici 2030, tout en contribuant à l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- approuver l'avenant n°1 à la convention portant sur la mise à disposition d'un service de Clisson Sèvre et Maine Agglo « le Conseil en Energie Partagé ».
  - préciser que le présent avenant entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour la durée qui y est fixée, à savoir jusqu'au 31 décembre 2026.
  - autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à signer le présent avenant avec Clisson Sèvre et Maine Agglo.
- Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Tarification Bac à ordures ménagères 2025

La somme forfaitaire demandée par bac « ordures ménagères » utilisé par les usagers

## Conseils Municipaux

de la salle des Vignes est actuellement décomposée comme suit :

- Abonnement 10,71 € ; Levée : 12 €
- Soit un total de 22,71 €\* / bac utilisé.

Compte tenu que le conseil communautaire de la communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine, a voté le 17 décembre 2024, les nouveaux tarifs de la redevance incitative, il convient d'actualiser à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 les tarifs applicables aux bacs d'ordures de la salle des Vignes lorsque celle-ci est louée :

- Abonnement 14.66 € ; Levée : 12.70 €
- Soit un total de 27.36 € / bac utilisé.

\*A noter que suite à une erreur de calcul sur les tarifs de l'année dernière, la part demandée aux usagers de la salle des Vignes a été sous-estimée en 2024.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Tarification location salle des Vignes 2025

Il est proposé d'augmenter les tarifs pour les locations de 2025 des catégories 1, 2 et 3 de 2%, soit le taux d'inflation de 2024.

	1 <sup>ère</sup> catégorie Fiacrais	2 <sup>ème</sup> catégorie Hors commune	3 <sup>ème</sup> catégorie Entreprise
<b>SALLES</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>
<b>Bar</b>	<b>136 € 41 €</b>	<b>154 € 46 €</b>	<b>154 € 46 €</b>
<b>Bar + salle scénique (+ salle annexe)</b>	<b>540 € 162 €</b>	<b>767 € 230 €</b>	<b>1 383 € 415 €</b>
<b>Bar + Salle scénique + Cuisine</b>	<b>Novemb. à Mars 782 € 235 €</b>	<b>1 169 € 351 €</b>	<b>1 383 € 415 €</b>
	<b>Avril à octobre 903 € 271 €</b>		
<b>Salle entière</b>	<b>1 025 € 308 €</b>	<b>1 292 € 388 €</b>	<b>1 383 € 415 €</b>

*En italiques : Tarif de l'acompte versé lors du dépôt du contrat (30% du montant total de la location)*

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Tarification cimetière et columbarium 2025

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer aux tarifs actuels une augmentation moyenne de 2%, soit le taux d'inflation de 2024. Les nouveaux tarifs seront applicables, à compter du 1<sup>er</sup> février 2025 :

Tarifs	2024	Propositions 2025
<b>Tarifs concession cimetière</b>		
15 ans	157 €	160 €
30 ans	298 €	304 €
50 ans	531 €	542 €
<b>Tarifs concession columbarium</b>		
15 ans	600 €	612 €
30 ans	951 €	970 €
<b>Taxe vacation funéraire</b>		
	21 €	

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Urbanisme et DIA

- 5 impasse Léon Drouard, B 2114
  - rue du Port Sem, A 946
  - impasse du Mortier, B1612, B614, B615, B616, B617, B618, B621, B622, B623
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

### ► Commissions communales

M. Adrien BEL présente l'avancée des dossiers de la commission Projets Finances

#### Rénovation école

► Appel d'offres terminé le 17/01 : 13 dossiers déposés

- Une première sélection a été réalisée le 21/01 (vérification de la conformité et la complétude des dossiers)
- Une 2<sup>nde</sup> à suivre le 28/01
- CAO désignant le candidat retenu, prévue le 04/02.

Mme Sandrine MANDIN-DIRAISON présente l'avancée des dossiers de la commission Enfance, Famille, Aînés, Vie Associative et Animations

#### Vie associative

► Réunion avec les associations du 23/01

10 associations présentes sur les 19 invitées

Sujets abordés :

- Rappel des règles de civisme et de respect des locaux mis à disposition par la commune.
- Recensement des travaux réalisés en 2024 relatifs au regarnissage des terrains de football et à la réparation de l'éclairage de la salle des sports.
- Importance de la mutualisation des associations fiacraises (notamment lors de la Fiacraise)
- Rappel des règles de sécurité de la salle des Vignes à l'occasion de la visite des locaux incluant la localisation des issues de secours et extincteurs.

Dès le début de la saison prochaine, chaque association signera un document récapitulatif l'ensemble des consignes.

M. Cédric BUSSON présente l'avancée des dossiers de la commission Travaux Urbanisme Environnement

Voirie : recensement de nids de poule présents sur la chaussée de l'ensemble de la commune à réaliser en vue de l'organisation d'une campagne Pata prévue pour 2025.

### ► Points divers

Mme le Maire a acté en étude notariale, les ventes suivantes :

- Lot 5 du lotissement de la Métairie : 19/12/2024 (promesse de vente)
- 6 place de l'Eglise : 30/12/2024 (acte de vente)
- 4 place de l'Eglise : 09/01/2025 (promesse de vente).

## SÉANCE DU 24 MARS 2025

### ► Fixation des attributions de compensation 2024 et 2025

La Loi NOTRe du 7 août 2015 a fixé un certain nombre de compétences devant être transférées obligatoirement aux EPCI à fiscalité propre, de manière échelonnée entre 2017 (gestion des aires d'accueil des gens du voyage), 2018 (certains points de la compétence gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) et 2020 (eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines).

Par ailleurs, les communautés de communes de la Vallée de Clisson et de Sèvre, Maine et

# Conseils Municipaux

Goulaine ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour former Clisson Sèvre et Maine Agglo. A ce titre, plusieurs compétences ont été harmonisées ou transférées à partir de 2017, dans le cadre du délai de définition de l'intérêt communautaire.

Le dernier rapport de la C.L.E.C.T., faisant suite à des transferts de compétences, a été approuvé en 2020, et les montants d'attribution de compensation ont été révisés à cette occasion.

Après quelques années d'exercice des compétences communautaires, et dans la continuité du rapport quinquennal présenté au Conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo en date du 22 février 2022, mais également à l'occasion des premières dépenses engagées suite au transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines », il est apparu nécessaire de requestionner différentes compétences, pour étudier la nécessité ou non de réviser l'évaluation des charges transférées.

➤ Instruction des autorisations du droit du sol (ADS) : en 2022, une nouvelle convention de service commun a été élaborée. Il a été décidé de faire évoluer les modalités de financement du service. Le coût du service instruction des ADS est désormais pris en charge par l'ensemble des communes recourant à ce service, sur la base des charges réelles constatées. Il est apparu logique de « renvoyer » vers les communes les montants retenus par la CLECT en 2018. Cela se traduisant par une augmentation des attributions de compensation et la régularisation de la période transitoire (avril à décembre 2024).

➤ Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) – volet schéma directeur : en 2020, la C.L.E.C.T. a proposé d'attendre la réalisation d'un schéma directeur avant de procéder à une évaluation des charges transférées, afin de disposer d'une meilleure connaissance du coût réel attendu de cette compétence (longueur et état des réseaux). Le Bureau communautaire lors des réunions des 26 novembre 2019, 16 mars et 6 juillet 2021 s'est accordé sur le principe d'un portage par la Communauté d'agglomération de l'élaboration du volet eaux pluviales urbaines (EPU) du schéma directeur, avec recours à des attributions de compensation d'investissement versées par les communes pour assurer le principe de neutralité financière.

Les sommes relevant de chacune des communes ont été calculées sur la base du montant net du coût de l'étude du schéma directeur GEPU, réparti entre les 16 communes, au prorata de la population en zone urbaine et de la longueur des réseaux en zone urbaine, et pondéré par la date du dernier schéma directeur.

S'agissant d'une opération ponctuelle, cette évaluation du transfert de charge (inadaptée dans sa version normée) se traduira par une diminution des attributions de compensations sur l'année 2024 uniquement.

➤ Valorisation des charges de fonctionnement liées à l'occupation de locaux communaux pour l'exercice des compétences communautaires : suite aux arbitrages réalisés par la Conférence des Maires relatifs aux modalités financières de facturation par les communes au titre de l'occupation des locaux communaux concernés (frais de fonctionnement refacturés par les communes à l'intercommunalité), un ajustement des transferts de

charges (inadaptée dans sa version normée) doit être fait parallèlement à la mise en place de conventions d'occupation. La Conférence des Maires, en date du 14 mai 2024, s'est prononcée pour une valorisation des frais de fonctionnement correspondant uniquement aux fluides et au ménage quotidien. La CLECT préconise d'exclure ces frais de ménage au regard d'une distorsion apparue entre communes sur leur prise en charge.

Comme cela est détaillé dans le rapport de la C.L.E.C.T. du 3 septembre 2024, l'évolution du mode de financement du service commun ADS et l'ajustement des évaluations de charges amènera à une évolution des montants d'attributions de compensation versées aux communes.

Les attributions de compensation pourront être modifiées en 2024 puis en 2025 suivant les montants ci-après :

En section de fonctionnement		Saint-Fiacre-sur-Maine
Situation 2020	Montant attrib. de compens. actuelle (depuis 2020)	- 8 660,56
Evolution 2024	Variation 2024 pour info.	5 626,32
	Montant des AC 2024	- 3 034,24
Evolution 2025	Variation 2025 pour info.	- 2 411,28
	Montant des AC 2025	- 5 445,52

En section d'investissement		Saint-Fiacre-sur-Maine
Situation 2020	Montant attrib. de compens. actuelle (depuis 2020)	0,00
Evolution 2024	Variation 2024 pour info.	- 2 283,18
	Montant des AC 2024	- 2 283,18
Evolution 2025	Variation 2025 pour info.	- 2 283,18
	Montant des AC 2025	0,00

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le principe d'une révision libre des attributions de compensation 2024 et 2025 des communes concernées telle que figurant ci-dessus, et les montants correspondants,
- d'approuver plus particulièrement les attributions de compensation 2024 et 2025 de la commune de Saint Fiacre sur Maine,
- d'autoriser Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer les documents afférents.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Taux fiscalité 2025

Au regard du contexte économique inflationniste, découlant de la crise énergétique et des nouvelles mesures à financer, il est proposé d'augmenter le taux de fiscalité à hauteur de 3 % pour l'année 2025, pour le foncier bâti et la taxe d'habitation des résidences secondaires.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les taux de 2025 comme suit :

Taxes	Taux 2024	Taux 2025
Taxe sur le Foncier Bâti	34,68 %	35,72 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti	50,27 %	50,27 %
Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires	17,11 %	17,57 %

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Budget principal Compte financier unique 2024

### Résultat de fonctionnement

Le compte financier unique du budget de la commune présente à la clôture de l'exercice 2024 un résultat de fonctionnement excédentaire de 1 055 811.09 € à affecter, constitué comme suit :

FUNCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2024	718 031,72	984 198,69
<b>Résultat 2024</b>		<b>266 166,97</b>
Résultat 2023 en report à nouveau (compte 002)		789 644,12
<b>Résultat foncion. fin 2024</b>		<b>1 055 811,09</b>

Ce résultat est en conformité avec celui dégagé par le compte de gestion 2024.

### Résultat d'investissement

Le compte financier unique du budget de la commune présente à la clôture de l'exercice 2024 un résultat d'investissement déficitaire (avant restes à réaliser) de 16 990.95 €, constitué comme suit :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2024 dont résultat 2024 en fonctionnement affecté en réserves (compte 1068)	150 024,35	602 553,94
Résultat 2023 en investissement (compte 001)	469 520,54	
Total	619 544,89	602 553,94
<b>Résultat investiss. fin 2024</b>	<b>16 990,95</b>	

Ce résultat est en conformité avec celui dégagé par le compte de gestion 2024.

Il est proposé de voter sur l'acceptation du compte financier unique 2024 (en l'absence du Maire qui sort de la salle). La présidence de la séance est confiée à M. Nicolas DEROCHE, Adjoint aux finances.

Le compte financier unique est approuvé à l'unanimité.

## ► Affectation des résultats 2024

La capacité de financement de la section d'investissement est la suivante :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Résultat fin 2024	16 990,95	-
Restes à réaliser 2024	1 470,00	-
<b>Total</b>	<b>18 460,95</b>	-
<b>Besoin de financement</b>	<b>18 460,95</b>	-

Le compte financier unique présente à la clôture de l'exercice 2024 un résultat d'investissement déficitaire (après restes à réaliser) de 18 460.95 €.

La section d'investissement dégageant un besoin de financement, il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement 2024 d'un montant de 1 055 811.09 € comme suit :

- 18 460.95 € en report au 1068 (recettes investissement)
- 10 38 820.14 € en report au compte 002 (recettes fonctionnement)

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.



# Conseils Municipaux

## ► Budget annexe - Boucherie Compte financier unique 2024 Compte de gestion 2024 Affectation des résultats 2024

### Résultat de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2024	0,00	4 000,00
Résultat 2024		4 000,00
Résultat 2023 en report à nouveau (compte 002)		10 104,40
<b>Résultat foncion. fin 2024</b>		<b>14 104,40</b>

Le compte financier unique du budget annexe présente à la clôture de l'exercice 2024 un résultat de fonctionnement excédentaire de 14 104.40 € à affecter.

### Résultat d'investissement :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2024	0,00	0,00
Résultat 2023 en report à nouveau (compte 002)		32 667,90
<b>Résultat invest. fin 2024</b>		<b>32 667,90</b>

Le compte financier unique du budget annexe présente à la clôture de l'exercice 2024 un résultat d'investissement excédentaire de 32 667,90 €.

Il est proposé de voter sur l'acceptation du compte financier unique 2024 (en l'absence du Maire qui sort de la salle). La présidence de la séance est confiée à M. Nicolas DEROCHE, Adjoint aux finances.

### Compte gestion 2024

Le résultat de fonctionnement du compte financier unique 2024 est en conformité avec celui dégagé par le compte de gestion 2024 établi par le comptable du service de gestion comptable du Vignoble au Loroux-Bottereau. Il est proposé de voter sur l'acceptation du compte de gestion 2024.

Le compte financier unique est approuvé à l'unanimité.

### Affectation des résultats 2024

La section d'investissement ne présentant pas de besoin de financement, il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement 2024 d'un montant de 14 104.40 € en report (compte 002 en fonctionnement au budget 2025).

Il est proposé de voter sur l'affectation des résultats 2024.

Il est demandé au Conseil Municipal de décider d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- A la ligne 002, résultat de fonctionnement 2024 reporté au fonctionnement pour l'exercice 2025 : 14 104,40 €.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Budget annexe - La Métairie Compte financier unique 2024 Compte de gestion 2024 Affectation des résultats 2024

### Résultat de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2024	45 775.89	0,00
<b>Résultat foncion. fin 2024</b>	<b>45 775.89</b>	<b>0,00</b>

Le compte financier unique du budget annexe présente à la clôture de l'exercice 2024 un résultat de fonctionnement déficitaire de 45 775.89 €.

### Résultat d'investissement :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2024	215 000.00	
Résultat 2023 en report à nouveau (compte 002)	71 380.21	
<b>Résultat invest. fin 2024</b>	<b>286 380,21</b>	

Le compte financier unique du budget annexe présente à la clôture de l'exercice 2024 un résultat d'investissement déficitaire de 286 380,21 €.

Il est proposé de voter sur l'acceptation du compte financier unique 2024 (en l'absence du Maire qui sort de la salle). La présidence de la séance est confiée à M. Nicolas DEROCHE, Adjoint aux finances. Le compte financier unique est approuvé à l'unanimité.

## ► Budget principal Vote du budget primitif 2025

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à la somme de 1 964 804.14 €.

Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	241 489,29
012 - Frais de personnel	436 600,00
014 - Atténuation de produits	5 500,00
65 - Autres ch. de gestion courante	1 011 012,49
66 - Charges financières	11 559,09
67 - Charges exceptionnelles	500,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 706 660,87</b>
023 - Virement section d'investissement	255 343,27
042 - Opérations d'ordre	2 800,00
<b>Total Général</b>	<b>1 964 804,14</b>

Recettes de fonctionnement	
70 - Produits services et domaine	110 000,00
73 - Impôts et taxes	628 433,00
74 - Dotations, subventions et participations	182 051,00
75 - Autres produits de gestion courante	5 500,00
77 - Produits exceptionnels	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>925 984,00</b>
002 - Excédent de fonctionnement n-1	1 038 820,14
<b>Total Général</b>	<b>1 964 804,14</b>

En section d'investissement, le budget s'équilibre 276 604.22 €.

Dépenses d'investissement	
216 - Capital Emprunts	56 703,27
20 - Immobilisations incorporelles	43 970,00
21 - Immobilisations corporelles	58 000,00
23 - Immobilisations en cours	100 940,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>259 613,27</b>
001 - Déficit d'invest n-1	16 990,95
<b>Total Général</b>	<b>276 604,22</b>

Recettes d'investissement	
10 - Dotations, fonds divers, réserves	18 460,95
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Capital Emprunts	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>18 460,95</b>
021 - Virt section de fonctionnement	255 343,27
040 - Opérations d'ordre	2 800,00
<b>Total Général</b>	<b>276 604,22</b>

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Budget annexe - Boucherie Vote du budget primitif 2025

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à la somme de 14 104.40 €.

Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	14 099,40
611 - Contrats de prestation	4 753,67
615228 - Entret. réparations sur autres bâtiments	4 692,87
61558 - Entret. réparat. sur autres biens mobiliers	2 752,86
63 - Taxes foncières	1 900,00
66 - Autres charges exceptionnelles	5,00
<b>Total Général</b>	<b>14 104,40</b>

Recettes de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement n-1	14 104,40
<b>Total Général</b>	<b>14 104,40</b>

En section d'investissement, le budget s'équilibre 32 667.90 €.

Dépenses d'investissement	
16 - Dépôt et cautionnement reçus	1 100,00
23 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
23 - Immobilisations corporelles	10 000,00
23 - Charges à caractère général	11 567,90
<b>Total Général</b>	<b>32 667,90</b>

Recettes d'investissement	
001 - Affectation du Résultat 2023	32 667,90
<b>Total Général</b>	<b>32 667,90</b>

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Budget annexe - La Métairie Vote du budget primitif 2025

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à la somme de 411 660.15 €.

Dépenses de fonctionnement	
*002	45 775,89
011 - Charges caractère général	58 633,00
605 - Travaux	58 633,00
7133-042 - Annul stock initial	286 380,21
*023 - Autofinancement prévisionnel	20 871,05
<b>Total Général</b>	<b>411 660,15</b>

Recettes de fonctionnement	
042 - Opération d'ordre	
7133-042 - Variation stocks en cours de prod.	317 560,15
7015 - Vente de terrains aménagés	94 100,00
<b>Total Général</b>	<b>411 660,15</b>

En section d'investissement, le budget s'équilibre 603 940.36 €.

Dépenses d'investissement	
001 - Déficit cumulé d'inv au 31/12/2024	286 380,21
1641 - Solde à rembourser	
040 - Opérations d'ordre	
040/3351 - Travaux en cours terrains	
040/3354 - En cours - Etudes	
040/3354 - En cours - Travaux	
040/3355 - Intégration stock final	317 560,15
<b>Total Général</b>	<b>603 040,36</b>

Recettes d'investissement	
*023	20 871,05
16	296 689,10
3351-040 - annul stock initial	218 713,01
3354-040 - annul stock initial	22 163,55
3355-040 - annul stock initial	45 103,65
3355-040 - annul stock initial	400,00
<b>Total Général</b>	<b>603 040,36</b>

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Montant des fournitures scolaires 2025

La Commission Enfance, Famille, Aînés, Vie associative et Animations propose qu'il soit accordé à l'école publique de Saint Fiacre sur Maine, au titre des fournitures scolaires 2025, la subvention globale d'un montant total de 5 869.00 €, se décomposant comme suit :

	Participation par élève	Nbre d'élèves	Total
Fournitures scolaires en classes maternelles	45 €	37	1 665 €
Fournitures scolaires en classes élémentaires	43 €	78	3 354 €
Cartouches d'encre			500 €

# Conseils Municipaux

Frais de gestion de direction			200 €
Bibliothèque			150 €
<b>Total</b>			<b>5 869 €</b>
Abonnement E-primo*	1 €	115	115 €
<b>Total</b>			<b>5 984 €</b>

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

\* Abonnement payé via groupement de commande en novembre 2022 pour la période 01/09/2022 au 31/08/2026, à décompter du montant total des subventions à verser. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Subventions 2025 pour les sorties pédagogiques

La Commission Enfance, Famille, Aînés, Vie associative et Animations propose de verser une subvention globale à l'école du Chat Perché pour l'ensemble des sorties pédagogiques (subvention à imputer à l'article 6574 du budget et à verser sur le compte de l'Amicale Laïque). Elle propose de fixer cette subvention pour 2025 à 2 530.00 € (22 € x 115 élèves inscrits). Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Participation RASED 2025

La Commission Enfance, Famille, Aînés, Vie associative et Animations propose de verser une participation de 50 € à l'école dans le cadre du réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté mise en place à l'école publique de Saint Fiacre. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Participation USEP 2025

Par le biais de l'Amicale Laïque, l'école publique du Chat Perché de Saint Fiacre sur Maine participe à l'USEP dont le but est de promouvoir et de développer des activités sportives pour les élèves pendant et hors le temps scolaire. Trois classes participent en 2025.

La Commission Enfance, Famille, Aînés, Vie associative et Animations propose qu'il soit accordé une subvention de 225 € (75 € \* 3 classes) à l'école publique au titre de la participation à l'USEP. Cette somme inscrite à l'article 6574 sera versée sur le compte de l'Amicale Laïque. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Participation Atelier théâtre 2025

L'école publique du Chat Perché demande si la commune peut participer budgétairement à l'atelier de Théâtre proposé aux enfants de la maternelle au CP-CE1. Le coût total est de 954 € pour 8 séances - deux fois ½ heure pour les petits et 45 mn de séance pour les plus grands.

La Commission Enfance, Famille, Aînés, Vie associative et Animations propose que la commune participe à hauteur de 450 € (via l'Amicale laïque). Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Subventions 2025 associations

La commission « Vie Associative » a examiné les demandes de subventions des différentes associations, en application du règlement d'attribution des subventions adopté en

Conseil Municipal le 29 juin 2015. Ces dépenses seront imputées au compte 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations ».

La commission propose d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	Montant versé en 2024	Proposition 2025
<b>Associations sportives</b>	<b>2 400</b>	<b>2 240</b>
Basket Sud Loire	670	480
FCCV	1 310	1 310
Tennis club Sèvre et Maine	420	450
<b>Autres associations</b>	<b>950</b>	<b>1 350</b>
Comité de jumelage	750	750
Saint Hubert Chasse de SF*	200	200
Les Amis de St Fiacre	-	400
<b>Total</b>	<b>3 350</b>	<b>3 590</b>

\*M. Pascal DABIN, élu et membre du bureau de l'association Saint Hubert de Saint Fiacre, ne peut pas participer au vote des subventions pour l'association pour laquelle il est intéressé. Les subventions proposées pour 2025 sont approuvées ligne à ligne à l'unanimité.

## ► Autorisation vente du lot n°1 La Métairie

Par délibération du 29 janvier 2024, le Conseil Municipal a acté le principe de cession des cinq lots mis en vente à la Métairie et autorisé Mme le Maire à effectuer toutes les opérations afférentes à la cession desdits terrains.

Par délibération du 15 avril 2024, le Conseil Municipal a fixé le prix de vente de chaque lot. Par mail du 2 décembre 2024, Mme le Maire a été destinataire d'une offre d'achat concernant l'acquisition du lot n°1. Le prix proposé est de 125 000 €.

Cette offre au prix a été acceptée et la promesse de vente a été signée le 27 février 2025 auprès de Maître Matthieu KORCHEF, notaire à Vertou.

Au vu des éléments mentionnés, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire à signer l'acte de vente.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Urbanisme et DIA

- 5 rue d'Echichens, B 907
- 18 rue de la Combe, B 1785 et B 1788
- 10 bis rue des Charmettes, B 2042
- 5 rue des Sports, B 1502

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

## ► Commissions communales

M. Nicolas DEROCHE présente l'avancée des dossiers de la commission Projets Finances Rénovation école

► Cabinet CUB retenu pour MOE

► 2 réunions de travail depuis la notification - Redéfinition des besoins demandée au personnel de l'école, et à l'équipe enseignante. Une première demande avait été réalisée en 2023.

Salle des Vignes : Démoussage des parties accessibles par les services techniques (les parties non-accessibles seront faites ultérieurement avec une nacelle)

Mme Sandrine MANDIN-DIRAISON présente l'avancée des dossiers de la commission Enfance,

Famille, Aînés, Vie Associative et Animations Restaurant scolaire : Demande pour tables et chaises, pour un meilleur confort des élèves et des agents.

Sortie des Aînés du 15/03 : Participation de 28 Aînés - Spectacle Bonne Garde apprécié par le public suivi d'un cocktail dinatoire.

M. Pascal DABIN présente l'avancée des dossiers de la commission Travaux Urbanisme Environnement

► Gestion des dossiers courants qui monopolise du temps.

► Campagne bouchage de trous qui débute dès la semaine 13.

## ► Points divers

M. Cédric Busson évoque 2 accidents de la circulation, qui se sont déroulés au niveau de la RD 59 et insiste sur la vitesse excessive constatée régulièrement sur cette route.

Commerce

► Reconstitution d'un groupe de travail (5 élus) : 1<sup>ère</sup> réunion prévue le 31/03 à 20h30.

Classement « Villes et villages où il fait bon vivre » - Palmarès 2025 :

La commune est encore une fois classée en 1<sup>ère</sup> place pour les communes de moins de 2000 habitants en Loire-Atlantique et 289<sup>e</sup> place au niveau national.

Mme le Maire rend hommage à Mme Annick MARTIN décédée le 11 février dernier. Conseillère municipale de 2008 à 2014, elle a contribué durant son mandat, entre autres à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

## SÉANCE DU 28 AVRIL 2025

## ► Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo : mandat 2026-2032 dans le cadre d'un accord local

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la composition du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Ainsi, la composition du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo pourrait être fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux :

► selon un accord local permettant de répartir un nombre total de sièges qui ne peut excéder de plus de 25% la somme des sièges attribués en application de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le tableau de l'article L. 5211-6-1 III et des sièges de « droits » attribués conformément au IV du même article, mais dont la répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :

- être répartis en fonction de la population municipale de chaque commune,
- chaque commune devra disposer d'au moins un siège,

# Conseils Municipaux

- aucune commune ne pourra disposer de plus de la moitié des sièges,  
 - la part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarter de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf à bénéficier de l'une des deux exceptions à cette règle prévues au e) du 2° du I de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Afin de conclure un tel accord local, les communes membres de Clisson Sèvre et Maine Agglo doivent approuver une composition du conseil communautaire respectant les conditions précitées, par délibérations concordantes. De telles délibérations devront être adoptées au plus tard le 31 août 2025 par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres de la communauté, représentant la moitié de la population totale de la communauté ou l'inverse, cette majorité devant nécessairement comprendre le Conseil Municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres de la communauté.

A défaut d'un tel accord, le Préfet fixera selon la procédure légale – règle de droit commun à 40 sièges le nombre de sièges du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo, qu'il répartira conformément aux dispositions des II, III, IV et V de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Au plus tard au 31 octobre 2025, par arrêté préfectoral, le Préfet fixera la composition du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo, conformément à l'accord local qui sera conclu, ou, à défaut, conformément à la procédure légale de droit commun.

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de Clisson Sèvre et Maine Agglo, un accord local fixant à 50 le nombre de sièges du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo, réparti, conformément aux principes énoncés au 2° du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, de la manière suivante :

Noms des communes membres	Populations municipales	Nbre de conseillers commun. titul.
Cisson	7 459	6
EDF Haute-Goulaine	5 992	5
Gorges	5 090	4
La Haye-Fouassière	4 734	4
Aigrefeuille-sur-Maine	4 121	4
Vieillevigne	4 110	4
Gétigné	3 794	3
Château-Thébaud	3 138	3
Maisdon-sur-Sèvre	3 071	3
Boussay	2 814	2
La Planche	2 802	2
Saint-Hilaire-de-Clisson	2 405	2
Monnières	2 341	2
Saint-Lumine-de-Clisson	2 118	2
Remouillé	1 932	2
Saint-Fiacre-sur-Maine	1 246	2

Total des sièges répartis : 50

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- décider de fixer à 50 le nombre de sièges du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo, réparti comme décrit ci-dessus,
- autoriser Mme le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

- dire que la présente délibération sera transmise à M. le Président de Clisson Sèvre et Maine Agglo.  
 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## ► Présentation du PCAET à mi-parcours

La Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a rendu obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territoire.

Clisson Sèvre et Maine Agglo a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial en séance du conseil communautaire du 25 mai 2021. Ce PCAET définit, à partir d'un diagnostic initial, une feuille de route à horizon 2026, 2030 et 2050 pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire, et développer la production d'énergies renouvelables.

Le PCAET du territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo, rédigé pour les 17 collectivités qui la composent (1 agglomération et 16 communes), repose sur 7 grands axes :

- Axe 1 : mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire
- Axe 2 : engager l'intercommunalité et les communes dans une démarche d'exemplarité
- Axe 3 : se déplacer sobrement sur le territoire
- Axe 4 : améliorer la performance énergétique des bâtiments
- Axe 5 : développer et soutenir une économie locale et durable
- Axe 6 : développer le potentiel énergétique renouvelable
- Axe 7 : atténuer la vulnérabilité et s'adapter au changement climatique.

La mise en œuvre des actions attenantes à ces 7 axes stratégiques vise l'atteinte de la stratégie suivante :

- Baisser les consommations énergétiques de 23% entre 2016 et 2030, puis de 53% entre 2016 et 2050.
- Baisser les émissions de gaz à effet de serre de 31% entre 2016 et 2030, puis de 70 % entre 2016 et 2050.
- Couvrir 42% des besoins énergétiques par des énergies renouvelables en 2030, puis devenir un territoire à énergie positive en 2050.

- En termes de qualité de l'air, répondre aux objectifs fixés dans le PREPA (plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques), tout en étant plus ambitieux sur le SO2 dès 2030 et sur le NH3 à horizon 2050.

Depuis l'adoption du PCAET en 2021, l'agglomération a évolué dans son approche et ses compétences, via :

- L'adoption d'un projet de territoire, qui est venu renforcer l'engagement du territoire vers les transitions fortes,
- Les prises de compétence multiples sur le cycle de l'eau,
- L'adoption d'une stratégie mobilité
- L'adoption d'une stratégie de développement économique,
- La rédaction d'un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

### Evolution des indicateurs stratégiques :

Les données pour les grands indicateurs d'impact sont disponibles jusqu'en 2022, les années 2021 et 2022 étant estimées, non encore consolidées. Elles ne reflètent donc que peu l'impact du plan d'action du PCAET.

### Consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre :

Les secteurs du tertiaire, de l'industrie, et du résidentiel ont entamé depuis 5 ans une diminution de leurs consommations énergétiques, et de leurs émissions de gaz à effet de serre, conformes aux objectifs du PCAET. Les 2 secteurs les plus émissifs de gaz à effet de serre sur le territoire (les transports routiers et l'agriculture) ne suivent pas une trajectoire conforme aux objectifs de la stratégie. Même si les émissions du secteur agricole diminuent continuellement depuis 2008 (du fait essentiellement de la baisse des surfaces agricoles utiles et des cheptels bovins), la trajectoire n'est pas suffisante. Le secteur des transports routiers quant à lui observe une stagnation de ses consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre depuis 2008.

### Production des énergies renouvelables :

Avec une couverture des besoins énergétiques de l'ordre de 6% en 2023, la production des énergies renouvelables accuse un fort retard dans son développement. Qualité de l'air : Les concentrations en polluants en : SO2, NOX, NH3 et PM2,5 sont dans l'ensemble conformes aux attentes du Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) sur la période 2020/2024. Seuls les COVNM (composés organiques volatils non méthaniques) n'atteignent pas les objectifs.

### Evaluation du plan d'action :

Les 64 fiches action ont fait l'objet d'une évaluation des apports des 16 communes et de l'agglomération dans leur mise en œuvre :

- 61% des actions sont en cours
- 11% des actions sont en démarrage
- 25% des actions ne sont pas démarrées
- 3% des actions sont abandonnées

La mobilisation des communes et de l'agglomération couvre tous les axes du plan d'actions. Parmi tous les sujets traités, nous pouvons citer :

- Mobilisation et animations autour des enjeux du changement climatique (axe 1)
- Rénovation énergétique des bâtiments publics, nouvelles constructions exemplaires, rénovation de l'éclairage public (axe 2)
- Mobilités douces intercommunales (avec la mise en œuvre de la stratégie mobilités) et intra communales (axe 3)
- Rénovation énergétique des habitations via la Plateforme territoriale de rénovation énergétique et le Programme d'Intérêt Général (axe 4)
- Le réemploi et la réduction des déchets (axe 5) page n° 3 Compte-rendu de la réunion du 9 janvier 2025 (axe 6)
- Le schéma directeur des énergies renouvelables sur le potentiel des 17 collectivités Les différentes actions autour de la préservation de la ressource en eau : les études Hydrologie Milieux Usages Climat, l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle (axe 7)

### Bilan :

Des dynamiques positives sont en œuvre, dans le domaine des mobilités, de l'eau, des déchets, de la biodiversité, de l'habitat, et de la rénovation énergétique du patrimoine public, que ce soit au sein de communes ou de CSMA. L'ensemble des politiques publiques portées par les communes ainsi que celles portées par CSMA intègrent globalement les enjeux de la transition énergétique et environnementale.

Cette évaluation a démontré que les sujets du PCAET se retrouvent dans les projets communaux. Des facteurs externes (crise climatique, crise énergétique) ont eu un impact sur l'engagement des communes dans la mise en œuvre d'actions.

Les indicateurs d'impact (consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre) sont sur un tendanciel conforme aux objectifs 2030, mais risquent de stagner si les 17 collectivités ne donnent pas un nouvel élan aux actions sur le territoire.

L'atteinte des objectifs en termes de réduction des consommations d'énergie nécessite la massification des rénovations énergétiques des bâtiments publics et du parc privé, l'accélération des projets de mobilité alternative à la voiture individuelle et la modification en conséquence des comportements de déplacements. Ce sont là des contraintes structurelles, qui ne sont pas propres au territoire.

La production d'énergies renouvelables est quant à elle très en deçà des objectifs. Le travail sur le schéma directeur des énergies renouvelables en 2023 a ouvert des perspectives de potentiel de production sur le patrimoine des collectivités, mais qui ne suffisent pas à atteindre les objectifs. Les contraintes réglementaires sur l'éolien notamment freinent son développement.

Suite à cette évaluation :

La seconde partie du PCAET se concentrera principalement sur les actions à impact déjà engagées au sein des 17 collectivités :

- Le déploiement des énergies renouvelables sur tout le patrimoine public
- Les mobilités intra et intercommunales
- La rénovation énergétique de l'habitat et du patrimoine public
- L'alimentation
- Le cycle de l'eau.

VU la loi n°2021-1104 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets en date du 22 août 2021,

VU l'article R.229-51 du code de l'environnement prévoyant la réalisation d'un rapport sur la mise en œuvre du PCAET après 3 ans d'application, et sa mise à disposition du public,

VU la délibération n°25.05.2021-01B du conseil communautaire du 25 mai 2021, approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026 de Clisson Sèvre Maine Agglo,

VU la délibération n°19.11.2024-01 du conseil communautaire du 19 novembre 2024, approuvant le bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026 de Clisson Sèvre Maine Agglo, page n° 4 Comptes-rendu de la réunion du 9 janvier 2025

VU la demande en date du 3 décembre 2024 de présentation en Conseil Municipal par M. le vice-président délégué au climat et à la transition énergétique de Clisson Sèvre Maine Agglo,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la réalisation du rapport d'évaluation du PCAET à mi-parcours.
  - d'autoriser Mme le Maire, à mettre ce rapport à disposition du public, tel que prévu par le code de l'environnement, et à le transmettre aux représentants de l'Etat à titre informatif.
- Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Urbanisme et DIA

- 3 rue des Greniers, A1573
  - 12 rue Geoffroy de Couesboub, A1611 et A892
  - 12 rue des Charmettes, B2041
  - 6 rue Saint Vincent, C1202 et C446
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

### ► Commissions communales

M. Nicolas DEROCHE présente l'avancée des dossiers de la commission Projets Finances Rénovation école

► Présentation du projet de rénovation à l'ensemble des utilisateurs : mardi 29/04. Le but étant d'impliquer et intégrer chaque acteur à ce projet. Les points abordés seront :

- Un rappel des objectifs
- La description du phasage
- Une présentation des travaux bâtiment par bâtiment
- Communication :
  - Une information à destination des parents sera réalisée sous forme d'affichage d'ici la fin de l'année scolaire
  - Une parution sera faite dans le prochain bulletin de juillet 2025
  - Une réunion publique sera organisée à la rentrée 2025
- Travaux ADAP suspendus en raison des travaux.

Salle des Vignes

► Problème dégivrage PAC : réunion avec Lucathermy et autres entreprises et SLVI.

► Plan d'actions mis en place pour résoudre les dysfonctionnements.

Schéma vélo

► Tracé reliant la Métairie au bourg de Saint Fiacre mis de côté à ce jour : la demande de busage a été refusée par le Département.

► Lancement à venir du marquage du chaucidou reliant Château-Thébaud- Bourg de Saint Fiacre sur Maine, en direction de Vertou.

Mme Sandrine MANDIN-DIRAISON présente l'avancée des dossiers de la commission Enfance, Famille, Aînés, Vie Associative et Animations

Restaurant scolaire : commission cantine réunie le 8/04/2025 : retours très positifs des membres présents. Le but était de présenter Sandra, responsable du restaurant scolaire aux parents et de faire un 1<sup>er</sup> bilan du fonctionnement de celui-ci depuis son arrivée en 09/2024.

M. Pascal DABIN présente l'avancée des dossiers de la commission Travaux Urbanisme Environnement

Nids de poule : Recensement des trous en cours avec les membres de la commission.

### ► Points divers

Groupe de travail commerce : 2 réunions ont eu lieu les 30/3 et 24/4. Les membres du groupe de travail ont pris attache auprès du service « Développement économique » de CSMA, de l'association « Bouge ton coq » et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). 2 scénarii à l'étude à ce jour : commerce traditionnel ou commerce participatif. La CMA propose de présenter les modalités de l'aide qu'elle peut apporter à la commune dans l'analyse de la viabilité de ce commerce et sa reprise.

Mme Aurélie Métayer (DGS) a informé Mme le Maire de sa volonté de quitter la fonction publique territoriale à compter du 3/10/2025, et en conséquence de quitter la collectivité. Une annonce sur Emploi Territorial est en ligne depuis le 28/4. Une période de tuilage est prévue pour une durée d'un mois minimum.

## SÉANCE DU 26 MAI 2025

### ► Présentation APD Travaux de rénovation de l'école

L'école du « Chat Perché », objet de cette étude, est implantée à Saint Fiacre sur Maine, commune de 1236 habitants située au Sud-Est de Nantes. Elle s'étire le long de la rue du Côteau, rue dont la pente est supérieure à 15%, sur un terrain de 3423m<sup>2</sup>. Elle accueille environ 120 élèves de la petite section au CM2 et se compose de 6 classes, dont 1 modulaire, d'un restaurant scolaire, d'une BCD et d'un accueil périscolaire. L'ensemble de ces bâtiments sont répartis sur 3 cours de niveaux différents, reliés entre elles par de grands escaliers.

L'équipement scolaire est contourné par 3 rues, au Nord, à l'Est et au Sud et est voisin d'un champ et d'une maison d'habitation à l'Ouest.

Construite au fil de l'eau, l'école se compose de bâtiments construits à des périodes différentes. L'ensemble n'a pas de cohérence architecturale et les différentes époques de construction sont lisibles. Le plus ancien des bâtiments est celui renfermant la BCD, situé au Nord du site, construit vers 1930. Le plus récent est l'accueil périscolaire construit en 2014.

Des travaux ponctuels d'entretien et d'isolation ont été réalisés sur les bâtiments les plus anciens, au fur et à mesure des besoins, mais il n'y a jamais eu de rénovation complète.

L'ensemble de l'école a été rendu accessible aux personnes à mobilité réduite à l'issue de l'Ad'AP et grâce à la mise en place de mesures dérogatoires. Elle est difficilement accessible aux véhicules.

L'établissement est classé en Type R de 5<sup>ème</sup> catégorie.

Un audit énergétique a été réalisé en 2022.

A la suite de cet audit, a été réalisée la même année, une étude de faisabilité, qui a constaté :  
► Que le fort dénivelé engendrait de nombreuses difficultés d'accessibilité : accessibilité aux personnes à mobilité réduite, circulation d'une cour à l'autre pour les élèves, accès au site pour l'entretien...

► Que la multiplicité des bâtiments entraînait des manquements et augmentait la difficulté d'organisation des différents intervenants :

- Absence de local ménage dans chaque entité ;
  - Absence d'un espace commun dédié aux enseignants réunissant salle de réunion, sanitaires, tisanerie, espace de restauration ...
- Aujourd'hui ces espaces sont répartis à différents endroits de l'école.

➤ Que la multiplicité des bâtiments engendrait une diversité de pathologies et de travaux d'entretien.

➤ Que l'aménagement des cours ne répondait plus aux besoins actuels de végétalisation, de désimperméabilisation, de débitumisation.

La première vocation de la rénovation de l'école est une réduction des consommations énergétiques de plus de 60% (d'ici 2050) afin d'atteindre les objectifs définis par le décret « tertiaire ». Ces aménagements vont aussi permettre une amélioration de l'accessibilité pour les usagers ainsi qu'un confort thermique pour l'équipe enseignante, l'équipe d'agents municipaux et l'ensemble des élèves, tant en été qu'en hiver.

Une consultation a été lancée du 17/12/2024 au 17/01/2025, pour la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet.

Une commission d'appel d'offres s'est réunie le 04/02/2025 afin de désigner le candidat retenu.

Mme le Maire a signé ledit marché de maîtrise d'œuvre avec un groupement composé d'un architecte (mandataire) et de plusieurs bureaux d'études fluides (co-traitants) pour un montant de 155 400 € HT. Le marché a été notifié au groupement le 19/02/2025.

L'architecte (Cub Architecture) présente l'étude d'avant-projet réalisée.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider l'avant-projet présenté.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Plan de financement du projet « rénovation école »

M. Deroche, adjoint aux finances, expose que le coût prévisionnel du projet de rénovation de l'école, est estimé à 2 051 857 € HT, estimation basée sur l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet Cub.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

#### Dépenses prévisionnelles

Nature de dépenses	Montant HT
Etudes	58 307,04 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	155 400,00 €
Acquisitions	0,00 €
Travaux	1 779 000,00 €
Mobilier	59 149,96 €
Autres (panneaux photovoltaï.)	40 800,00 € inclus dans le montant des travaux
<b>Total</b>	<b>2 051 857,00 €</b>

#### Ressources prévisionnelles

Co financeurs	Dispositif	Montant	Taux
Etat	Fonds vert réno énergétique bâti public	490 334,57	23,90
Etat	Fonds vert renaturat.	100 000,00	4,87
Etat (préf. de Loire At.)	DETR/DSIL tranche 1	229 509,92	11,19
Etat (préf. de Loire At.)	DETR/DSIL tranche 2	270 490,08	13,18
Département	Fonds école	0,00	-
Région	Contrat Pays de la Loire	212 649,33	10,36
ADEME	Fonds Chaleur	40 816,00	1,99
Déléataire CEE	CEE (Certif. Eco. Ener)	10 000,00	0,49
ARS	Subv. de l'ARS via OCENS	82 500,00	4,02
<b>Total Co financements</b>		<b>1 436 299,90</b>	<b>70,00</b>
<b>Total fonds propres</b>		<b>615 557,10</b>	<b>30,00</b>
<b>Total</b>		<b>2 051 857,00 €</b>	

## Conseils Municipaux

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la réalisation du projet présenté estimé à 2 051 857 € HT

- d'approuver le plan de financement prévisionnel exposé

- d'autoriser Mme le maire à solliciter les subventions listées ci-dessus.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Adoption des tarifs accueil périscolaire et restaurant scolaire Année scolaire 2025-2026

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2025-2026,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de fixer l'augmentation des tarifs à hauteur de 2% (suivant le taux d'inflation),

- de fixer les tarifs ci-dessous, pour une application au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

TARIFS TAUX D'EFFORT			
Activités	Tarif min. (tarif plancher)	Tarif max. (tarif plafond)	Taux d'effort appliqué
Repas restaurant scolaire	3.28 €	5.68 €	0.447 %
Accueil périscolaire (1/4 d'heure)	0.45 €	1.11 €	0.053 %
TARIFS FIXES			
Panier repas parents (PAI)		1.60 €	
Repas adulte		8.38 €	
Goûter (prix coûtant)*		0,59 €	

\*Service obligatoire dès lors qu'un élève est présent au périscolaire dès 16h30.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Adoption des règlements du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire Année scolaire 2025-2026

Mme Sandrine MANDIN-DIRAISON présente aux élus les règlements du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

Ces règlements seront téléchargeables en ligne sur le site de la commune, et sur le portail famille.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver lesdits règlements pour l'année scolaire 2025-2026.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Redevance occupation du domaine public

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications.

- de revaloriser chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

- d'inscrire annuellement cette recette au compte 70323.

- de charger le Maire du recouvrement de ces redevances en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recettes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### ► Urbanisme et DIA

- 6 rue Saint-Vincent, C1202 et C446

- Les Métairies, C391

- 4 place des Marronniers, C602, C609, C1458, C1460, C1463

- 2 rue des Perrières, B1638

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

### ► Commissions communales

M. Pascal DABIN présente l'avancée des dossiers de la commission Travaux Urbanisme Environnement

Renouvellement des toiles implantées sur la commune à la suite du concours photo organisé en 2019 :

➤ Avancement du dossier : les modes de fixation sont actuellement en cours de réflexion

➤ Une installation serait souhaitée pour juin/juillet

### ► Points divers

Commerce :

➤ 26/05 à 18h30 : Visite du local commercial par 3 représentants de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)

➤ 26/05 à 19h : Présentation par la CMA des prestations qu'elle propose pour accompagner la commune dans la pérennité du commerce. 2 scénarii ont été présentés :

- Mise en place d'un commerce artisanal
- 1<sup>er</sup> étape : étude de faisabilité financière (720 €)

- 2<sup>er</sup> étape : établissement d'un budget prévisionnel (720 €)

- 3<sup>er</sup> étape : aide au recrutement de l'artisan (720 €)

- 4<sup>er</sup> étape : accompagnement de l'artisan (573 €)

- Mise en place d'un commerce participatif
- Nécessité d'avoir un « noyau dur » de 10 à 15 bénévoles qui gèrerait le commerce

- Commerce ouvert à tous

En préalable à tout scénario, une étude d'implantation du commerce est proposée à la commune pour un montant de 720 €, étude qui constitue le point de départ du projet. Le Conseil Municipal donne son accord pour qu'une telle étude soit réalisée par la CMA.



## ▶ Recensement citoyen obligatoire

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant leur anniversaire. Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

**Attention :** Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. (Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie,...) Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

## Élections municipales 2026

## ▶ Citoyenneté et engagement

Les prochaines élections municipales de mars 2026 visent à procéder au renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires des intercommunalités.

Dans un an, vous serez appelés à choisir votre maire et son équipe. Pour la commune de Saint Fiacre sur Maine ce sont 15 personnes qui devront s'engager pour constituer la liste qui sera soumise à ce rendez-vous démocratique. 15 conseillers municipaux parmi lesquels le maire sera élu et 2 conseillers communautaires fléchés à partir des 15 noms figurant sur la liste.

L'engagement local est avant tout une aventure humaine, certes exigeante mais faite de rencontres, de solidarité et de pragmatisme. Être élu local, c'est être au service des habitants, guidé par le sens de l'intérêt général.

**Encourager l'engagement citoyen et susciter des vocations pour assurer le renouvellement des équipes municipales.**

Si l'exercice d'un mandat n'est pas toujours simple, il s'agit aussi d'une expérience unique, source d'enrichissement personnel et de satisfaction collective.

**Je suis citoyen, je m'engage pour ma commune !**

Ce message s'adresse à celles et ceux qui, comme nous, portent dans leur cœur l'amour de leur commune, qui aspirent à être utiles, à changer le quotidien de leurs voisins dans le respect des valeurs de la République. Aujourd'hui, notre commune a besoin d'énergies nouvelles, d'idées audacieuses et de personnes engagées pour construire un avenir commun. C'est pourquoi, vous êtes invités à rejoindre celles et ceux qui s'impliquent dans la vie publique pour prendre part aux décisions qui façonnent notre collectivité.

Je suis certaine que le rendez-vous démocratique de mars 2026 saura faire émerger de nouvelles personnes et de nouvelles idées pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

**N'hésitez pas à vous rapprocher des élus actuels pour mieux cerner ce que recouvre l'engagement dans un mandat municipal ; ils sont à votre écoute !**

**MINISTÈRE DES ARMÉES**  
Libéral  
Égalité  
Proximité

**Bientôt 16 ans ?**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT !**

**Pour qui ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**Pourquoi ?**  
Grâce au recensement :  
• inscription d'office sur les listes électorales  
• convocation en JDC  
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens  
• possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici

INSTAGRAM @armees\_jeunesse  
LINKEDIN Directeur du service national et de la jeunesse  
X @DSNjeunesse  
YOUTUBE @SGAarmees

## Un poste informatique en libre service à la mairie

Disponible à l'accueil de la mairie  
Un accès internet en libre-service est à la disposition des habitants de la commune.



# ▶ ECOLE DU CHAT PERCHÉ

## Réhabilitation et extension de l'école de Saint Fiacre



### ▶ Objectifs

#### Améliorer l'accueil des élèves

- › Création d'une salle de motricité
- › Réaménagement global des locaux (salles de classe, restaurant scolaire, bibliothèque, halls d'accueil)
- › Renaturation et ombrage des cours
- › Construction d'une classe inclusive (en remplacement du modulaire)

#### Améliorer le confort

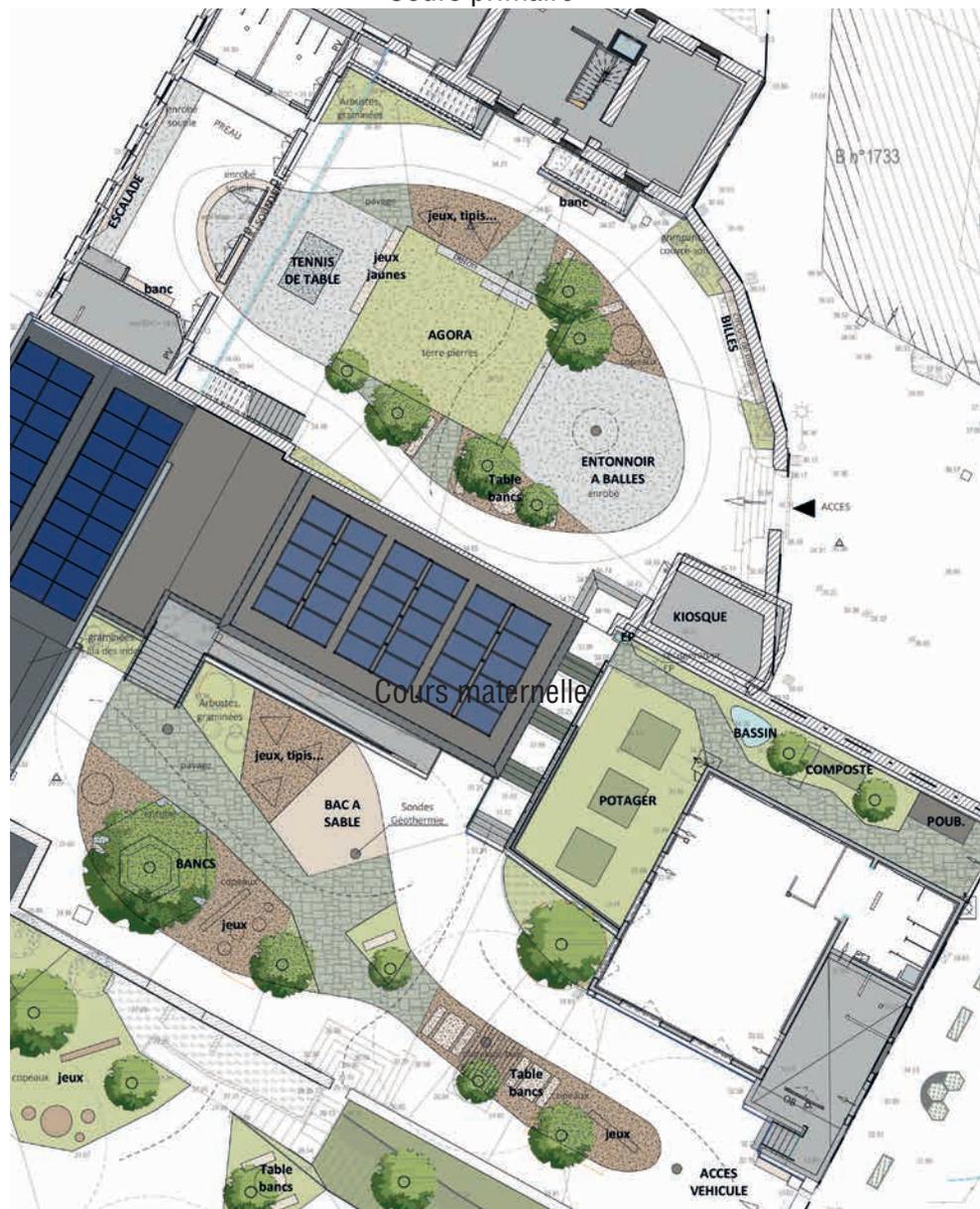
- › Chauffage via Géothermie
- › Isolation de l'ensemble des bâtiments
- › Ventilation

#### Mise en conformité

- › Electricité
- › Eclairage
- › Accessibilité

### ▶ Aménagements extérieurs en cours d'étude

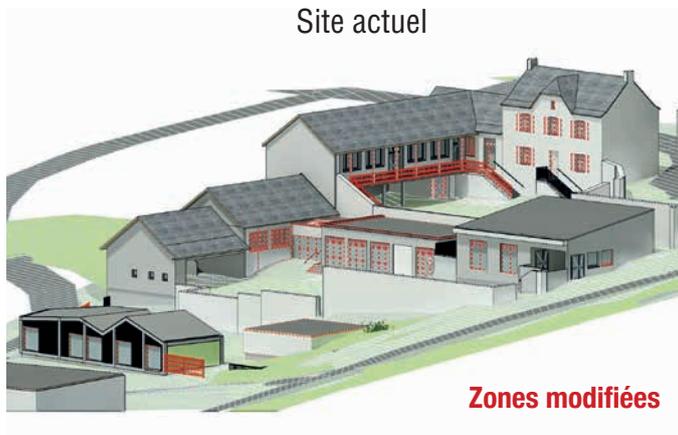
#### Cours primaire





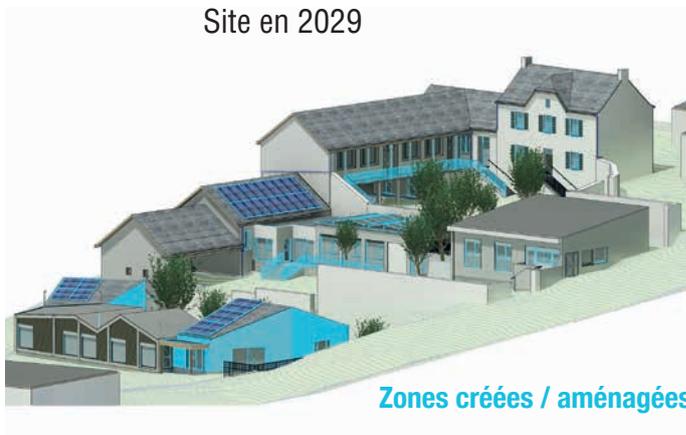
## ► Visuels extérieurs du projet

Site actuel



Zones modifiées

Site en 2029



Zones créées / aménagées

## ► Travaux octobre 2025 à janvier 2029

Réunion publique :  
Octobre 2025

Phase 1 : 2025-2026  
Construction  
Salle motricité  
et classe OCENS

Phase 2 : 2027-2029  
Réaménagement  
progressif des  
locaux existants

## ▶ Passeport du civisme

« Être citoyen, c'est agir pour bien vivre ensemble ! »

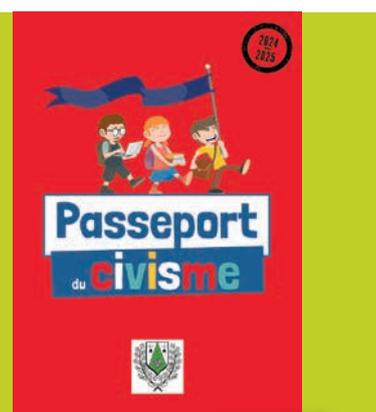
Les élèves de CM2 de l'école du Chat perché se sont engagés tout au long de l'année scolaire autour du passeport du civisme, avec à leurs côtés leur enseignante Lucie Cholet et les élèves de la commune.

Des actions collectives et individuelles ont été proposées aux enfants et animées tant par leur enseignante que par les élèves et les responsables de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire. Les CM2 ont démontré un véritable enthousiasme et se sont pleinement engagés dans cette initiative communale.

Les élèves saluent leur implication durant toute cette année scolaire ainsi que celle de leur enseignante partie prenante du projet.

Cette démarche s'est clôturée par un goûter-bilan permettant ainsi aux enfants de faire part de l'expérience menée dans le cadre du passeport du civisme.

Pour l'année 2025-2026, ce sont 23 enfants de CM2, leur enseignante, les animatrices de l'école et les élus qui repartiront dans ce beau projet, afin de leur permettre de devenir les citoyens de demain !



# ▶ Matinée citoyenne 8<sup>ème</sup> édition

Cette année encore, la matinée citoyenne du 15 mars a été une réussite grâce à l'implication des citoyens fiacrais. L'équipe municipale leur en est très reconnaissante.

La convivialité de cette matinée permet à chacun de s'impliquer dans les actions collectives, de faire preuve d'élan citoyen, pour rendre notre environnement de proximité plus agréable. Nous avons pu mener à bien tous les chantiers prévus : collecte des déchets, nettoyage des tables et chaises de la salle des Vignes, entretien du verger communal, ...

Au-delà du travail accompli, cette matinée a permis de tisser et de resserrer les liens entre les habitants et les générations dans la bonne humeur et dans la convivialité.

Encore merci pour cette belle mobilisation !



**La brigade de collecte des déchets**  
De la rue de la Loitière puis la rue des Charmettes, les alentours du Cimetière, la rue de l'Epinay, la Hautière, la Pétière puis autour de la salle des sports et le début du chemin des Prés.



*Nettoyage des tables et chaises de la salle des Vignes*



*Matinée citoyenne Entretien du verger des vignes*

## ▶ Zoom

**15 mars 2025**

### Les Aînés au spectacle bonne garde

Un spectacle enchanteur, avec de multiples tableaux et chants et des costumes époustouffants.  
Un spectacle qui laisse des paillettes plein les yeux !



*Le verre de l'amitié, un moment essentiel*

**4 juin 2025**

### Les Aînés à l'après-midi jeux et goûter

Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, les enfants de CM2 de l'école de Chat perché étaient conviés, dans le cadre du passeport du civisme, à partager ce moment récréatif avec les Aînés de la commune. Le partage intergénérationnel a été apprécié de tous.

## ▶ Dématérialisation des actes administratifs

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la publication des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel est assurée sous forme électronique sur le site internet de la commune.

Sont concernés :

- Les procès-verbaux de conseils municipaux
- Les arrêtés municipaux
- Les délibérations votées en conseil municipal.

Les actes sont ainsi publiés sur le site internet dans leur intégralité, sous format non modifiable et dans les conditions propres à en assurer la conservation.



## ▶ Rappel Arrêté préfectoral de Loire-Atlantique du 30/05/2024

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



## INFOS PRATIQUES



### Contacteur la mairie

- **Affaires générales** (renseignements divers, location de la salle des Vignes, école, état civil ...) : [accueil@saint-fiacre-sur-maine.fr](mailto:accueil@saint-fiacre-sur-maine.fr)
- **Urbanisme, demandes de travaux, renseignements cadastraux** : [urbanisme-travaux@saint-fiacre-sur-maine.fr](mailto:urbanisme-travaux@saint-fiacre-sur-maine.fr)

### Site internet > [www.saint-fiacre-sur-maine.fr](http://www.saint-fiacre-sur-maine.fr)

Accès direct au "Portail Famille" pour inscrire et réserver les services de restauration et d'accueil périscolaire. Les parents faisant appel aux services du restaurant scolaire et d'accueil périscolaire de la commune de Saint Fiacre sur Maine peuvent effectuer leur règlement mensuel via [tipi.budget.gouv.fr/](http://tipi.budget.gouv.fr/)

### Formalités urbanisme

Renseignements et formalités disponibles sur le site de la commune. Pour contacter le service dédié (urbanisme, demandes de travaux, renseignements cadastraux) [urbanisme-travaux@saint-fiacre-sur-maine.fr](mailto:urbanisme-travaux@saint-fiacre-sur-maine.fr)

### ▶ Intramuros

La ville dispose d'une application mobile gratuite dédiée à la vie quotidienne : IntraMuros.



La Mairie vous propose cet outil afin d'être informé en direct des actualités, des informations pratiques et des événements de la commune.

Vidéo de présentation sur [saint-fiacre-sur-maine.fr](http://saint-fiacre-sur-maine.fr) rubrique "actualités".

### ▶ Carte d'identité et passeport

*Anticipez !*

Pensez à vérifier la validité de votre titre d'identité pour être à même d'anticiper votre demande de renouvellement.

Comptez environ 8 semaines de délai pour l'obtention ou le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport.

C'est un délai moyen qui prend en compte la totalité de la procédure, soit le rendez-vous en mairie (équipé du dispositif de recueil) et le traitement du dossier en préfecture.

**Votre mairie n'est pas équipée du dispositif mais se tient à votre écoute pour toute information à ce sujet.**



Pour tout savoir :

Démarches en ligne pour la carte d'identité :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358)

Démarches en ligne pour le passeport :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360)



# Ecole Publique



## Remerciements

Nous tenons à remercier les représentants des parents d'élèves qui œuvrent pour l'école, les parents de l'amicale laïque qui s'investissent activement chaque année pour les différentes manifestations et tout particulièrement la fête du « Pré du Pont » ainsi que tous les parents qui accompagnent les différents projets ou sorties. L'école a besoin de vous tout au long de l'année !

## De beaux changements pour l'école !

Des travaux de rénovation sont à l'étude. Toute l'équipe a été consultée afin de répondre au mieux aux besoins de l'école.

## Voyage au pays des arbres

C'est le spectacle chant choral que nous ont présenté les élèves de l'école de la GS au CM2 cette année à la salle des Vignes ; un moment fort pour évoquer le travail fait autour de la protection de l'environnement par toutes les classes.



## Rythmes scolaires

Nous restons à 4 jours d'école l'an prochain.

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
8h30-12h et 14h-16h30

Il y a deux services de restauration scolaire :

- > de 13h à 13h45 pour les CE1-CE2-CM1-CM2
- > de 12h à 12h45 pour les PS-MS-GS-CP

Sieste dès 13h pour les *maternelles*.

Les enseignants assurent les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sur le temps du midi.

L'accueil périscolaire est ouvert le matin dès 7h30 et le soir de 16h30 à 18h45.

## La structure

L'école accueille 115 élèves en cette fin d'année, pour cinq classes, et possède :

- > une bibliothèque centre documentaire (BCD).
  - > un équipement informatique et une liaison internet à haut débit.
  - > un accueil périscolaire et un restaurant scolaire attenants à ses locaux.
- L'école bénéficie également d'un gymnase et d'une salle municipale pour diverses activités.

Une classe externalisée, dépendant de l'institut Orens, accueille six élèves avec des troubles autistiques. Nous partageons nos récréations avec eux et même des petits moments de classe avec certains élèves.

## Personnel intervenant au sein de l'école

L'équipe pédagogique est épaulée par :

- > Des membres du réseau d'aide (psychologue scolaire, rééducatrice et maître E (aide à dominante pédagogique). Ils interviennent lorsque des élèves présentent des difficultés complexes ne pouvant pas être résolues par l'aide personnalisée.
- > Une assistante d'éducation qui intervient auprès d'enfants en difficultés.



Concert annuel des enfants à la salle des Vignes : voyage dans les arbres



Conférence sur le don du sang et le concours de dessin



Plantation de pépins de pommes avec Maggy et Valérie (conseillères municipales)



## De nombreux projets menés tout au long de l'année

### Des sorties

- La maison de la rivière à St Georges de Montaigne
- Journée à Clisson : atelier et visite de la Garenne Lemot et visite de Clisson
- Une sortie à Tiffauges
- La visite du collège

### Des projets artistiques

- Du théâtre
- Du chant
- Des spectacles avec CEP Party, le festival de Vallet

### Des interventions en lien avec le sport

- De la natation à la piscine Aqua'Val Maine d'Aigrefeuille/Maine
- Projet « Savoir rouler à vélo »
- Projet football
- Projet handball
- USEP
- Initiation au disc golf
- Séances de découverte de tir à l'arc

### Des interventions en lien avec l'environnement

- Projet carbone Scol'ERE pour les plus grands : ateliers pour savoir comment réduire les gaz à effet de serre
- La Cicadelle : une animation sur les déchets
- Plantation de pépins de pommes avec Maggy et Valérie

### Des interventions citoyennes

- Sensibilisation au « don du sang » pour les CM1-CM2 proposée par des bénévoles de l'association du don du sang (dans le cadre du passeport du civisme) et participation à un concours de dessins afin de promouvoir le don du sang.
- Conférence dans le cadre de la semaine bleue

### Des interventions de prévention

- Intervention de l'infirmière scolaire : la puberté avec les CM2
- Les premiers secours
- Le permis internet pour les CM1 et CM2

### Des projets solidaires

- Récupération de piles, cartouches d'encre LVL
- Vente solidaire des chocolats du cœur qui finance différents projets associatifs.



Savoir rouler à vélo



Projet foot

## Amicale Laïque

L'amicale laïque de Saint Fiacre intervient en soutien auprès de l'école du Chat Perché.

Nos différentes actions permettent de donner un coup de pouce non négligeable à l'école que fréquentent nos enfants. Les sommes récoltées au travers de nos actions annuelles sont utilisées pour participer financièrement à l'USEP, faire une sortie scolaire ou encore acheter du matériel pour l'école. Et cela est faisable grâce à vous, soit à travers votre aide ponctuelle ou plus régulière. Nous organisons chaque année une fête de Noël, nous participons à la chorale de l'école et enfin nous mettons en place une fête de fin d'année scolaire au bord de la Maine à côté du terrain de foot. Nous sommes aussi partenaire avec le CDF lors de la Fiacraise par exemple. C'est l'occasion de se retrouver et de partager un repas ensemble.

Nous sommes une petite équipe dynamique et joyeuse et nous vous accueillerons avec plaisir si vous avez envie de vous investir avec nous.

En attendant la rentrée prochaine, nous souhaitons aux enfants de passer de belles vacances d'été et de revenir en pleine forme en septembre ! Nous les remercions aussi pour ces beaux moments partagés cette année. Un grand merci aussi à vous tous qui nous avez aidés !

## Inscriptions



Les parents désireux d'inscrire leur(s) enfant(s) devront prendre contact avec la mairie ; la directrice de l'école ne procédera à une admission qu'après présentation d'un certificat délivré en mairie.

**Contact** > Mme Morgane DEROCHE (directrice) déchargée le vendredi.

02 40 54 81 67 - 06 08 09 59 55

École publique du Chat Perché

18, rue du coteau - 44690 Saint Fiacre sur Maine

Mail : ce.0440825h@ac-nantes.fr

## Bonnes vacances !

> Rentrée des enseignants vendredi 29 août 2025

> Rentrée des élèves lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025



## ENGAGEZ-VOUS, DEVENEZ BENEVOLE !

Les associations fiacraises et intercommunales recherchent des personnes prêtes à s'impliquer et donner de leur temps pour les aider dans leurs actions.

Pour découvrir les associations et les rejoindre, prenez contact avec elles. Toutes leurs coordonnées sont sur le site de la commune.

## ▶ Les Muscadines

Pour la nouvelle saison 2025-2026, la chorale des Muscadines reprend du service.

Dirigée par Manon Février, la cheffe de chœur, les choristes répètent chaque semaine le mercredi soir, son répertoire de chants français, étrangers, contemporains, jazz, classiques etc...

La chorale vous invite à la rejoindre en tant que choriste ou en tant que visiteur lors de notre concert annuel salle des Vignes en début d'année 2026.

Notre répertoire est accessible à tout public, nul besoin de lire la musique ; la chorale est un lieu de partage et d'apprentissage musical.

Vous avez la possibilité de venir nous écouter lors d'une répétition avant de vous décider.

Contact > Plebris44@gmail.com



## ▶ Comité des Fêtes

Un comité des fêtes pétillant en 2025 !

Si on devait résumer les 6 mois écoulés en un mot : animés !

Cette année, le vide-grenier a eu lieu en février. C'était l'hiver alors les visiteurs sont venus chiner bien au chaud dans la salle des Vignes.

Au printemps, carton plein pour cette 4<sup>ème</sup> édition de La Fiacraise ! Le rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2026 pour cet événement devenu un incontournable du vignoble. Début juin, le concours de palet a réuni à nouveau une douzaine d'équipes qui ont partagé un moment convivial. Cet été, c'est la pause pour tout le monde.

Le 27 septembre, retrouvez-nous pour une soirée exceptionnelle "Ginguette" à la salle des Vignes.

Les 6 et 7 décembre, le traditionnel marché de Noël revient. La féerie sera de nouveau au rendez-vous. Venez découvrir ou re-découvrir de super créateurs et commerçants.

Retrouvez toutes les infos pour ces 2 événements sur notre page Facebook "Comité des fêtes de Saint Fiacre sur Maine" et sur les affichages dans les commerces.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous écrire : team@cdfstfiacre.fr

Enfin, nous tenons à remercier chacun d'entre vous de faire vivre notre commune et de garder cet esprit chaleureux qui nous ressemble et nous rassemble. Tout ça, c'est possible grâce à l'énergie des bénévoles, à l'engagement des partenaires et grâce à vous toutes et tous qui venez donner un coup de main ou simplement participez à ces événements.

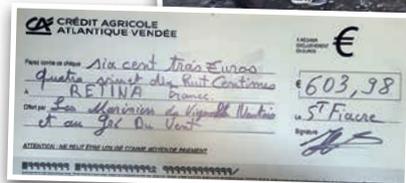
*Bel été et rendez-vous en septembre !*

## ▶ Chorale des Mariniers

Grâce au concert organisé le 6 avril 2025, par les « Mariniers du Vignoble Nantais » avec la participation du groupe vertavien « Au Gré du Vent », il a été remis à l'Association Retina un chèque de 603,98 €.

A noter sur les agendas le prochain concert qui aura lieu le dimanche 15 mars 2026.

Contact du groupe > 06 08 56 18 38 ou 06 82 89 91 12



# ▶ Les Amis de Saint-Fiacre

## Restauration moulin de la Bourchinière

Au moulin, comme vous avez pu le constater, les travaux de construction de la salle associative ont débuté au printemps comme convenu. Le montage des murs en parpaings ainsi que la pose de la charpente et de la toiture seront finis dans le courant de l'été, les portes et fenêtres quant à elles seront posées cet automne compte tenu des délais de fabrication.

L'extérieur de la tour du moulin sera ré-enduite complètement cet été pour remédier au problème d'étanchéité des murs en pierres apparentes.

Les prochaines étapes envisagées en 2026 sont l'aménagement intérieur de la salle ainsi que la réalisation de la toiture du moulin, et c'est pour cela que nous avons toujours besoin de votre soutien ! Soit en continuant à participer et faire connaître notre opération « Un bardeau pour Un moulin » ou en faisant tout simplement un don à l'association qui sera déductible à 66 % de vos impôts (et 60% pour une entreprise).

Nous comptons sur vous pour nous aider à poursuivre la réhabilitation du moulin !

*Tous les membres de l'association  
vous souhaitent d'agréables vacances estivales.*



# ▶ Les Aînés du Vignoble

Notre association (170 adhérents) continue ses activités.

### Activités permanentes

#### › Jeux de société

à Maisdon : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois

à Monnières : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois

› Danse : de mi-septembre à mi-mai avec nos partenaires « Vive la vie » le mardi de 9h30 à 11h30 au complexe du Moulin des Landes à La Haye-Fouassière.

### Notre programme pour le deuxième semestre 2025

› Pique-nique le 6 août à Caffino

› Repas à thème le 10 octobre

› Concours de belote le 14 novembre

› Repas de fin d'année le 10 décembre

› Rendez-vous au cinéma Le Connétable à Clisson.

Pour que ces actions continuent, nous avons besoin d'assurer la relève et les jeunes retraités sont les bienvenus.

**Contacts** › Monique Alliaume : 02 40 54 85 07  
Béatrice Couronné : 02 40 54 80 14

## ▶ Les Roues d' secours

**URGENT**  
**Recherche de bénévoles !**

Association ayant pour objet de développer la mobilité solidaire sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo. Service de déplacements accompagnés pour des personnes en situation de difficulté financière et/ou d'isolement.

Pour devenir bénévole,  
contactez le 06 02 31 56 72



## ateliers du moi

Pour les femmes victimes de violences conjugales



## ▶ Don du sang

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 7 mars 2025 : le nouveau bureau élu est le suivant : Fabienne Gadais-Foucher, Présidente ; Anne-Marie Beaumin, Vice-Présidente ; Anne-Marie Deloumeau, trésorière ; Alexandra Habchi, secrétaire, tout nouvellement élue au Conseil d'Administration.

Merci aux donateurs qui se sont déplacés lors de nos 3 collectes de 2025 ; au vu des résultats des collectes, nous comptons sur leur fidélité. Le nombre de nouveaux donateurs à chaque collecte reste encourageant mais le nombre global de donateurs diminue.

En décembre 2024, 3 membres de notre association sont allés parler du Don de Sang auprès des élèves de CM2 de l'Ecole du Chat Perché. Nous avons parlé du parcours d'une poche de sang, nous sommes revenus sur la signification du Don et avons parlé des malades qui ont besoin de sang. Les enfants ont retenu que « parler du don de sang, c'est important car beaucoup de malades ont besoin de nous ! ». En devenant « des messagers », ils ont un rôle très important à jouer. Tous les enfants ont fait un dessin sur le thème du don de sang et 2 dessins sont allés jusqu'au jury National de la Fédération Française du Don de Sang Bénévole. Bravo à eux. Nous sommes allés les féliciter en leur remettant un diplôme de participation.

**Les prochaines collectes 2025 se dérouleront :**

**Judi 25 septembre**, de 16h30 à 19h30, salle des Vignes, à Saint-Fiacre

**Judi 20 novembre**, de 16h à 19h30, espace Sèrvia, à la Haye-Fouassière

Nous conseillons de prendre RDV, ce qui peut permettre de vérifier l'aptitude au don : <https://dondesang.efs.sante.fr> (à partir d'environ 10 à 15 jours avant).

*Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans le jour de la collecte, être en bonne santé et peser au moins 50 kg. Ne jamais venir à jeun, se munir d'une pièce d'identité.*

**Contacts sur la commune**

➤ Fabienne Gadais-Foucher, Présidente :

06 73 34 07 23 - fagi.foucher@gmail.com

➤ Anne-Marie Deloumeau, Trésorière : 06 23 56 06 21.



Conférence sur le don du sang



## ▶ Centre communal d'action sociale

Vous vous sentez isolé(es), vous avez besoin d'aide pour certaines démarches administratives, ou autres, le CCAS de Saint Fiacre se tient à votre disposition.

Il vous suffit de contacter la mairie qui transmettra votre demande.



Le bureau

## ▶ Alinéa Danse

ALINEA danse n'assurera plus les cours de danse ni de stretching dès la saison prochaine.

Merci à tous les adhérents qui nous ont fait confiance durant ces 19 années d'existence.

## ▶ Tennis

La fin de saison approche au club de tennis. Les beaux jours arrivent, le parfum de Roland Garros donne envie de reprendre sa raquette ?

**Les inscriptions (ou réinscriptions) pour la prochaine saison sont possibles via notre site internet [www.tc-sevreetmaine.fr](http://www.tc-sevreetmaine.fr). Vous pourrez le faire également le samedi 6 septembre lors du forum des associations.**

Nouveauté de la saison 2025/2026, le club de tennis proposera un cours « parents avec son (ses) enfant(s) ».

Le principe est simple, en tant qu'adulte (parent ou personne responsable de 16 ans ou plus), vous partagez une activité sportive avec votre jeune enfant (né en 2019, 2020). Nul besoin pour l'accompagnant de savoir jouer au tennis. Véronique, notre enseignante diplômée adaptera les séances sous forme de jeu accessible à tous.

Une courte séance découverte est possible.

**Pour y participer ou pour toute question à ce sujet, merci de contacter Véronique au 09 62 64 08 58 (de 9h30 à 20h) et de lui laisser un message, elle vous recontactera.**

A bientôt sur les courts.

**Pour nous contacter :**

- ▶ [www.tc-sevreetmaine.fr](http://www.tc-sevreetmaine.fr)
- ▶ [tcscommunication@gmail.com](mailto:tcscommunication@gmail.com)



## ▶ Basket

*Inscriptions ouvertes pour les jeunes basketteurs !*

**La saison 2025-2026 approche à grands pas, et le Basket Sud Loire (BSL pour les intimes) ouvre dès à présent ses inscriptions pour les jeunes souhaitant rejoindre l'aventure !**

Que votre enfant découvre le basket ou qu'il veuille progresser dans un cadre familial et dynamique, notre club accueille les jeunes dès 3 ans (catégorie micro-basket) jusqu'aux équipes Loisirs.

À Saint-Fiacre, comme sur les autres communes, les entraînements sont encadrés par des éducateurs passionnés qui transmettent les valeurs de respect, d'engagement et de plaisir du jeu.

Le BSL, c'est aussi une belle ambiance de club, des événements tout au long de l'année, et une volonté forte d'accompagner chaque jeune dans sa progression, quel que soit son niveau.

Les inscriptions se font en ligne et restent ouvertes jusqu'à la fin de l'été.

Nous invitons donc les familles intéressées à se rendre rapidement sur notre site internet pour retrouver toutes les informations pratiques :

- créneaux d'entraînement,
- catégories d'âge,
- pièces à fournir,
- tarif des licences.

[www.basketsudloire.fr](http://www.basketsudloire.fr)

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question et parlez-en autour de vous.

**Le BSL continue de grandir grâce à vous, et nous serons ravis d'accueillir de nouveaux jeunes basketteurs motivés dès la rentrée de septembre !**



## ▶ Yoga

**Reconnectez-vous à vous-même avec le Hatha Yoga traditionnel le mercredi matin à 10 heures Salle des Vignes à Saint Fiacre.**

Le Hatha Yoga est une invitation à prendre soin de soi à travers la pratique des postures et du souffle. Chaque séance est un voyage intérieur où l'énergie circule, les tensions s'apaisent et la vitalité renaît.

Grâce aux postures debout, assises et allongées, le corps s'étire, l'espace intérieur s'ouvre, et le souffle libère les émotions profondes. À la fin de chaque session, une relaxation aux sons des bols tibétains prolonge ce moment de sérénité. Pratiqué en conscience, le yoga devient un chemin vers l'harmonie, la joie de vivre et fait grandir la paix intérieure.

Diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga, je transmets l'enseignement de Shri Mahesh depuis 17 ans.

**Les séances reprennent le 10 septembre. Une séance d'essai offerte sur inscription.**

Au plaisir de vous rencontrer

**Contact ▶ Nathalie Dily 06 19 45 36 69 - [instantdharmonie.fr](http://instantdharmonie.fr)**





## ▶ "Respect pour tous"

### Une campagne collective pour soutenir nos agents

Face à la montée des incivilités envers les agents des services publics, les 16 communes du territoire et Clisson Sèvre et Maine Agglo ont décidé d'agir ensemble. Pour la première fois, une campagne de communication, nommée « Respect pour tous », est portée collectivement par l'Agglomération et l'ensemble des communes, avec un objectif clair : rappeler l'importance du respect et du civisme dans la relation entre usagers et agents.

Cette campagne est le fruit d'un travail collaboratif mené par un groupe de communicants des communes et de l'Agglo, rejoints par des agents volontaires. Ces derniers ont partagé leurs expériences, validé les messages et, pour certains, prêté leur image aux visuels de la campagne. Ce choix fort permet d'ancrer la démarche dans la réalité du territoire et de représenter la diversité des métiers au service des habitants.

Lancée officiellement en juillet, la campagne se décline sur plusieurs supports : affiches dans les lieux publics, publications sur les réseaux sociaux, site internet, panneaux numériques, et bien sûr, dans les magazines municipaux. Les visuels mettent l'humain au centre, avec une accroche percutante « Respect pour tous » commune à toutes les collectivités.

Au-delà de la sensibilisation, cette initiative valorise l'engagement quotidien des agents. Et il s'agit d'accompagner et de rappeler que les agents sont soutenus. Le respect est l'affaire de tous.

#### Des formations pour mieux gérer les situations conflictuelles

Au-delà de la communication, des formations sont proposées aux agents des communes et de l'Agglo. Ces sessions pratiques apportent des techniques concrètes pour désamorcer les échanges tendus : parler calmement, maîtriser sa gestuelle, exprimer le positif afin d'apaiser les conflits. Ces formations, adaptées aux réalités du terrain, permettent aux agents de renforcer leur posture professionnelle et d'acquérir des outils efficaces pour gérer les situations difficiles. Ainsi, la campagne « Respect pour tous » s'inscrit dans une démarche globale, alliant sensibilisation et accompagnement concret des agents, pour garantir un environnement de travail serein et respectueux.



## ▶ Fauchage raisonné

Afin de protéger la biodiversité, le Département de Loire-Atlantique a recours au **fauchage raisonné le long des routes départementales, pratique consistant à respecter le rythme naturel de la végétation tout en veillant à la sécurité des usagers.**

Les agents des routes interviennent sur le réseau départemental à trois périodes :

**Début mai** : lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm et pour dégager la visibilité aux carrefours et à proximité des panneaux de signalisation.

**Début juin** : sur l'ensemble du réseau routier, les accotements des routes départementales sont alors fauchés.

**Début septembre** : un dégagement de visibilité est réalisée pour assurer la sécurité des usagers.

Lors de ces périodes, il est demandé aux usagers de la route de redoubler de prudence et de vigilance aux abords des zones de fauchage afin de garantir la sécurité des agents et d'eux-mêmes.



## ▶ Transport à la demande

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, l'Agglo finance et déploie le Transport à la demande proposé par la Région. Une solution de déplacement qui s'adapte à vos besoins et à votre emploi du temps.

Infos > [le-transport-a-la-demande](#)



TRANSPORT À LA DEMANDE

allô Adéop  
Tel. 09 69 39 14 14  
Appel non surtaxé

aleop.paysdelaloire.fr

Adéop région de la Loire

CHM

## ▶ Téléassistance

**Le Département de Loire-Atlantique vous propose son service de téléassistance à un prix abordable.** Une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à domicile.



### Où s'informer ?

- sur [loire-atlantique.fr/teleassistance](#)
- auprès des centres locaux d'information et de coordination (CLIC). Retrouvez leurs coordonnées sur [loire-atlantique.fr/CLIC](#)
- auprès de la mairie et du centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.

### Où souscrire ?

- sur [loire-atlantique.fr/teleassistance](#)
- auprès du CCAS de votre commune.



## ▶ Mission Locale

La Mission Locale du Vignoble Nantais, appartenant à un réseau national, est une association qui accueille tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans domiciliés sur le territoire du Vignoble nantais (30 communes). Elle a pour ambition, suite à un diagnostic personnalisé, de proposer une réponse adaptée aux besoins des jeunes. Elle intervient sur tous les champs liés à l'insertion socio-professionnelle soit par une réponse ciblée liée à une problématique d'emploi, de mobilité, de santé, de formation..., soit au travers de dispositifs (Contrat Engagement Jeunes, PACEA, Revenu Jeunes...). Des événements, des actions ou des ateliers peuvent être proposés aux jeunes pour faciliter leurs démarches. L'accompagnement mis en place est gratuit.

### Lieux de permanences

Des lieux de permanences sont ouverts sur les communes de Montbert, Vieillevigne, La Haye Fouassière, Haute Goulaine, Le Loroux Bottereau, Divatte sur Loire, Saint Julien de Concelles, Gorges, Boussay, Gétigné et Vallet.

### Contact

Pour plus d'informations et prise de rendez-vous :  
02 40 36 09 13 - [accompagnement16-25@mlvn.fr](mailto:accompagnement16-25@mlvn.fr)  
[www.missionlocalevignoblenantais.fr](http://www.missionlocalevignoblenantais.fr)

### Suivez l'actualité sur :

-  [missionlocaleduvignoblenantais](#)
-  [mission\\_locale\\_vignoblenantais](#)



## ▶ CLIC

### La médiation familiale pour les personnes âgées et leurs aidants

Fortes de leur expérience dans l'accompagnement des personnes âgées et de leur famille, les coordinatrices du CLIC constatent régulièrement des tensions voire des conflits familiaux en lien avec la dépendance de leur parent : maintien à domicile, entrée en EHPAD, obligation alimentaire, protection juridique... Ces conflits peuvent aller jusqu'à une rupture de la communication et des liens familiaux, et rendre le soutien à domicile complexe.

Le CLIC Vallée Clisson Sèvre et Maine propose la médiation familiale aux personnes âgées et à leur famille.

Mise en place de manière préventive, la médiation familiale pourrait permettre d'amoinrir voire d'éviter l'épuisement des aidants.

### La médiation familiale, c'est quoi ?

C'est une démarche volontaire qui requiert le consentement de chacun. A travers l'organisation d'entretiens confidentiels, le médiateur, neutre et impartial, propose un espace de dialogue, d'écoute et de respect mutuel afin de trouver des solutions concrètes d'organisation.

### Comment se déroule une médiation familiale :

- > entretien d'information individuel ou collectif, sans engagement pour connaître le cadre d'intervention : 15 euros/personne
- > séances de médiation familiale d'1h30 à 2h : 40 euros/personne  
Nombre de séances variable.

Contact > médiatrice familiale : 07 50 56 75 64  
Site > [www.clicvalleedecisson.fr](http://www.clicvalleedecisson.fr)



## ► Comité histoire

### La bouteille de 75 cl : son origine

Qui n'a pas prononcé ou entendu cette invitation pour un moment de convivialité «Venez donc, on va déboucher une bouteille...» bien évidemment de Muscadet de Saint Fiacre. Mais d'où vient cette bouteille de 75 centilitres ?

Elle trouve son origine dans le Bordelais en 1152 ; par l'union d'Aliénor d'Aquitaine à Henri II de Plantagenêt, ce dernier monte sur le trône d'Angleterre, ainsi Bordeaux et l'Aquitaine deviennent provinces anglaises. À cette époque, les Anglais se passionnent pour les vins français, et en particulier pour les Bordeaux, dont ils sont les principaux acheteurs, allant même jusqu'à établir un monopole de production et de vente vers la Grande Bretagne. Les négociants, constatant très vite la contenance très anarchique des flacons, décident alors de standardiser la bouteille.

Le gallon, mesure anglaise correspondant à 4,546 litres ; il est alors choisi de faire des bouteilles de 75 centilitres, 6 bouteilles équivalent à un gallon tout rond. C'est pour cette raison que la vente s'effectue en caisse de 6 fioles. Cette contenance a fini par devenir la norme européenne obligatoire. À noter que ce packaging concerne toujours beaucoup de liquides : eau, lait, bière, voire même des conserves.

Elles sont fabriquées en verre de couleur, souvent vertes ou feuilles mortes, afin de préserver le vin des rayons UV et garantir sa qualité dans le temps.

Pour le comité Histoire  
Georges DABIN



## ► Jumelage

Les Fiacrais ont accueilli leurs amis Suisses lors du week-end de l'ascension pour célébrer les 48 années du jumelage entre nos deux communes.

Le soleil était de la partie. 25 Suisses avaient fait le déplacement. Le pot d'accueil du jeudi a rassemblé 50 personnes suivi d'une grillade où nous étions une trentaine. Après les deux journées libres, le dimanche matin un brunch campagnard est venu clôturer ce beau week-end de convivialité.

En 2027, nous irons à Echichens célébrer les 50 ans du jumelage. A cette occasion le comité de jumelage serait heureux d'accueillir les nouveaux Fiacrais désireux de nous rejoindre pour partager ces moments si riches en émotions.



# Concours des vins 8 mars 2025

## Muscadet 2024

- 1<sup>er</sup> Château de Chasseloir - Louise et Bernard CHEREAU
- 2<sup>ème</sup> Domaine du Bois Giraud - Florent FEVRE
- 3<sup>ème</sup> Domaine Dominique MARTIN

## Muscadet 2022 - 2023

- 1<sup>er</sup> Domaine de Chasseloir 2023 - Louise et Bernard CHEREAU
- 2<sup>ème</sup> Domaine de Grand Mouton 2023 - Julien ROSSIGNOL
- 3<sup>ème</sup> Domaine GADAIS Père et Fils 2023

## Vins pétillants « méthode traditionnelle »

- 1<sup>er</sup> Domaine de CHASSELOIR - Cuvée Orgueil - Louise et Bernard CHEREAU
- 2<sup>ème</sup> Domaine des Encloses - Hervé LEROUX - Cuvée LE ROULIER
- 3<sup>ème</sup> Domaine GUNTHER-CHEREAU - Perles fines du Coing



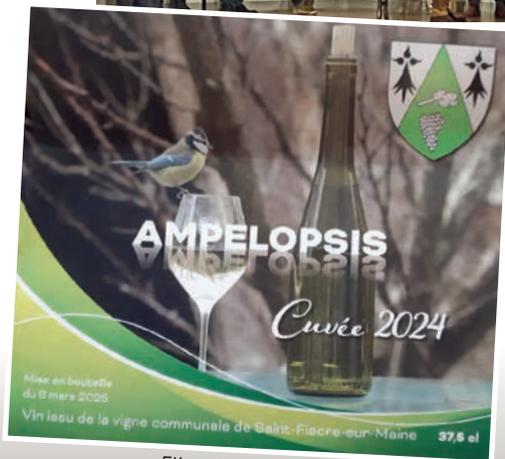
Initiation à la plantation de ceps dans la vigne communale



Mise en bouteille de la récolte issue de la vigne communale



Les lauréats mis à l'honneur



Etiquette Ampélopsis  
Cuvée de la vigne communale



1<sup>er</sup> jury : nouveaux habitants et habitants de plus longue date ont effectué la 1<sup>ère</sup> sélection



## Infos pratiques

### POUR ÊTRE INFORMÉ ET AU PLUS PROCHE DE L'ACTUALITÉ :

- Consultez le site de la commune : [www.saint-fiacre-sur-maine.fr](http://www.saint-fiacre-sur-maine.fr)
- Abonnez-vous à l'application **IntraMuros** (téléchargez l'application gratuite sur Google Play).

### NUMÉROS D'URGENCE ET SERVICES DE GARDE

- **SAMU/Médecins** : 15 ou 112
- **Gendarmerie** : 17 ou 112
- **Sapeurs-Pompiers** : 18
- **Pharmacies** : l'affichage dans les pharmacies mentionne le pharmacien de garde jusqu'à 21h. Pour la garde de nuit et du week-end, contacter 32 37.
- **ADOPS 44** : « médecin mobile » intervenant sur place et à domicile de 20h à 8h, 365 jours/an. Contacter le Centre 15 : 15

### ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITES Clisson - Aigrefeuille-sur-Maine

Un contact unique pour les 2 lieux d'accueil :  
02 40 54 02 12 - eds.clisson-aigrefeuille@loire-atlantique.fr  
Deux lieux d'accueil (à partir du 26 février 2025) :  
➤ A Clisson, 1 rue François II - Du lundi au vendredi (sauf le mardi après-midi) : 9h-12h15 et 14h-17h15.  
➤ A Aigrefeuille, 4 rue Lavoisier - Les lundis et jeudis : 9h-12h15 et 14h-17h15.

**ACCUEIL MÉDICO-SOCIAL** ➤ 02 40 54 02 12  
<https://famille.clissonsevremaine.fr/equipements/annuaire/accueil-medico-social-permanence-la-haye-fouassiere>

Perm. à la Maison de l'Enfance - 6 rue du Chanoine Dubois  
Médecin et puéricultrice : consultations pour les enfants de 0 à 6 ans, sur RDV, 1 fois/mois le jeudi matin et 1 fois/mois le lundi après-midi.  
Assistante de service social les jeudis matins sur RDV

**BANQUE HUMANITAIRE** ➤ 02 40 80 90 61  
Rue Saint Michel, Chapelle Saint Michel - 44330 Le Pallet

**CROIX ROUGE** ➤ 02 40 36 22 74  
5 rue de la Bourie - 44330 Vallet



## Les Fiacrais autour du monde

Que ce soit pour leurs études, leur activité professionnelle ou pour la découverte touristique, les habitants de Saint Fiacre sur Maine parcourent le monde et affichent les couleurs de notre commune. Si vous partez à l'étranger et si vous désirez faire vivre cette rubrique, n'hésitez pas à contacter la Mairie qui vous remettra le drapeau de Saint-Fiacre.

## Agenda des manifestations 2<sup>ème</sup> semestre 2025

Agenda établi en fonction des dates communiquées par les associations et du planning de réservations de la salle des Vignes (sous réserve de modifications). Pour tout complément d'informations, consultez le site internet de la commune

[www.saint-fiacre-sur-maine.fr](http://www.saint-fiacre-sur-maine.fr)

Abonnez-vous gratuitement à l'application **IntraMuros** sur Google Play

### 6 septembre

#### FORUM DES ASSOCIATIONS

en présence des associations fiacraises  
Matin à Château-Thébaud et l'après-midi à La Haye-Fouassière

### 24 septembre

#### APRÈS-MIDI JEUX POUR LES AÎNÉS

de St Fiacre et Château-Thébaud  
La municipalité  
Salle des Vignes à 14h30

### 25 septembre

#### COLLECTE DE SANG

Asso. pour le Don du Sang Bénévole  
Salle des Vignes de 16h à 19h30

### 27 septembre

#### SOIRÉE GUINGUETTE

Le Comité des Fêtes  
Salle des Vignes

### 7 octobre

#### SEMAINE BLEUE

Activité intergénérationnelle  
entre les Aînés et la classe de CM2  
La municipalité  
Salle des Vignes

### 12 octobre

#### REMISE DE LA BOUTEILLE D'OR

par l'ordre des Chevaliers Brevins  
La municipalité  
Salle des Vignes

### 8 novembre

#### SAINTE BARBE

Amicale Laïque des Sapeurs-Pompiers  
bénévoles de Château-Thébaud  
Salle des Vignes

### 11 novembre

#### CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Organisée par la municipalité et l'ANC  
Cimetière

### 16 novembre

#### MUSCA'DAY TRAIL 10<sup>ème</sup> édition

Organisé par Sud Loire Raid Aventure  
avec le concours du CDF  
et des viticulteurs de Saint Fiacre  
Courses, animations et dégustations  
Départ et arrivée au bas de la Salle des Vignes

### 20 novembre

#### COLLECTE DE SANG

Asso. pour le Don du Sang Bénévole  
Salle Sèvrier La Haye Fouassière  
de 16h à 19h30

### 22 novembre

#### REPAS DES AÎNÉS

La municipalité  
Salle des Vignes à partir de 12h15

### 29 novembre

#### RACLETTE

Comité de jumelage Saint Fiacre/Echichens  
Salle des Vignes

### 6 et 7 décembre

#### MARCHÉ DE NOËL

GDF - Salle des Vignes

### 10 décembre

#### REPAS DES AÎNÉS DU VIGNOBLE

Salle des Vignes

### 12 décembre

#### VIN CHAUD

La municipalité  
Place de l'Eglise à 19h

### 13 décembre

#### FÊTE DE NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ

Amicale laïque - Salle des Vignes

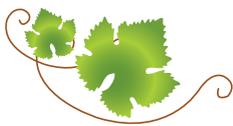




**31 JANVIER 2025**

## Accueil des nouveaux habitants et des bébés nés en 2024

Un moment qui permet de faire connaissance en toute convivialité



**6 JUIN 2025**

## Inauguration de la borne des haltes pèlerines

Tous les chemins mènent à Rome : après les chemins vers Saint Jacques de Compostelle et le Mont Saint Michel, le chemin vers Rome passe par Saint Fiacre.

La borne posée sur le parvis de l'Eglise matérialise notre commune comme ville étape : Président et membres de l'association « les Haltes Pèlerines » étaient présents ainsi que quelques hébergeurs de notre commune.



**6 JUIN 2025**

## 5<sup>ème</sup> Bouteille d'or pour Saint Fiacre et ses viticulteurs

Le 6 juin dernier, l'ordre des Chevaliers Bretons a décerné à la commune et à ses viticulteurs le fabuleux trophée ; celui-ci vient récompenser la commune ayant obtenu le plus grand nombre de médailles aux concours des vins des Ligères et à Paris, ainsi qu'aux concours du Grand Prix Clémence Lefevre et de la Pipette d'Or.



La remise de la Bouteille d'Or à la commune se déroulera le **dimanche 12 octobre 2025** autour d'une grande fête que viticulteurs et habitants pourront partager avec l'ordre des Chevaliers Bretons.



Adrien **PHILIPPEAU**  
06 60 02 94 08  
adrien.philippeau@iadfrance.fr

**Votre conseiller\* immobilier sur St Fiacre sur Maine et ses alentours**

Roman **ROUSSEAU** **Allianz**

**ASSURANCES**

Auto - Habitation - Entreprises - Professionnels

**PLACEMENTS**

Épargne - Santé - Retraite

40 bis, rue Henri Delahaye - 44120 VERTOU - Tél. : 02 40 34 43 66  
ORIAS : 23007583



**NPC ENERGIES**

Plomberie, chauffage  
et énergies dans l'ouest



npcenergies.fr - ST FIACRE/MAINE - 06 99 15 02 99



3 MARQUES - 5 AGENCES  
1 CENTRE OCCASIONS  
70 PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE



**NOUVEAU**  
Centre occasions - VERTOU [www.sevre-automobiles.fr](http://www.sevre-automobiles.fr)

ST FIACRE SUR MAINE | LA HAYE FOUASSIÈRE | VERTOU | HAUTE GOULAINÉ

**NOUVEAUTE**  
**ENTRETIEN DE JARDIN**

**ANTOINE ELAGAGE**  
ELAGAGE ET PAYSAGE  
à vertou et son vignoble

**SJ**  
**SERVICES à la personne**  
**50% DE RÉDUCTION**  
DU CRÉDIT D'IMPÔTS

Taille et soins des arbres - abattage et démontage  
rognage/dessouchage  
Intervention toutes hauteurs et accès difficiles



06 31 35 35 22 - antoine.elagage@gmail.com

**ATLANTIC DEBOUCHAGE**

Débouchage canalisation  
WC, salle d'eau, cuisine...  
Inspection vidéo & retraçage canalisations  
Dégazage cuve fuel

**02 40 58 06 62**

atlanticdebouchage@outlook.fr



**Aubron-Méchineau**

Route de Vertou 44190 GORGES  
Tél. 02 40 54 78 78



Proche de vous à la Haye Fouassière

**PLANITY**  
Rendez-vous en ligne  
COIFFEUR MIXTE  
Mardi au vendredi : 9h-19h  
Samedi : 8h30-16h  
**02 40 54 84 86**  
LA HAYE FOUASSIÈRE  
mechameches.fr

**Mèch' à Mèches**  
LA HAIE FOUASSIÈRE  
44  
STYLISTE | VISAGISTE | COLOGISTE

Toutes créations florales  
Livraison à domicile  
Règlement par

**Aux 4 Saisons** Artisan Fleuriste



9 bis, rue de la Sèvre  
LA HAYE FOUASSIÈRE  
Tél. 02 40 54 81 99  
Prise de commande par



**OPTIQUE DU VIGNOBLE**  
2 rue de la Gare  
La Haye Fouassière

**02 40 92 06 34**

Épargne,  
Crédits,  
Assurances,  
Téléphonie,  
Protection  
du domicile

Pour tous vos projets, contactez-nous

**Crédit Mutuel Vertou** | 02 51 88 67 63  
3617300@creditmutuel.fr  
7 place du Beau Verger 44120 Vertou

**Crédit Mutuel La Haye Fouassière** | 02 51 75 74 53  
3617301@creditmutuel.fr  
9 rue du Bois Geffray 44690 La Haye Fouassière

**Crédit Mutuel**



L'agence immobilière qui vous accompagne  
à Vertou & dans le vignoble

**02 51 71 32 48**

16 place Saint Martin 44120 VERTOU

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC - INVESTISSEMENT [www.squarehabitat.fr](http://www.squarehabitat.fr)

Votre équipe de Vertou vous accueille dans votre agence de proximité.  
Habitants de Saint Fiacre, venez profiter gratuitement  
d'un bilan personnalisé d'assurances.  
Nous sommes là pour vos projets  
d'Épargne, retraite, et  
nos solutions de financements.



0 223 223 223

Coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement

115 route de la Gare  
44120 VERTOU  
Tél. 02 40 03 00 50

**SUR LE TERRAIN, ET À VOS CÔTÉS, C'EST LÀ QUE NOUS ASSURONS LA VRAIE VIE !**  
groupama.fr



**EARL Gadais Père & Fils**

1 La Croix de la Brosse - Saint Fiacre sur Maine  
Tél : 02 40 54 81 23 - 06 09 79 79 13  
contact@domainegadais.com  
[www.domainegadais.com](http://www.domainegadais.com)